DUVERNAY, FRÈRES & DANSEREAU
Propriétaires-Rédacteurs.

BUREAUX :—NO. 16, RUE ST. VINCENT
MONTRÉAL.

La Minerve,

TROIS ÉDITIONS
Quotidienne, Semi-Quotidienne et Hebdomadaire

EDITION QUOTIDIENNE - - - - - - $6.00
" SEMI-QUOTIDIENNE - - - - 4.00
" HEBDOMADAIRE - - - - - - 1.0

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES

44ème année. EDITION QUOTIDIENNE, SAMEDI MATIN, 16 DECEMBRE 1871. No. 83.

MAISON NOTRE-DAME
88,-RUE NOTRE-DAME,-88

Notre maison s'engage de fournir aux Messieur du Clergé, Communautés Religieuses et aux familles en général, l'assortiment le plus complet et le mieux choisi d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Provisions, etc., etc.

Nous aurons toujours en main à des prix modiques, les meilleurs Vins de
Sherry, Porte,
Vieux Cognac, Bordeaux,
Elixir de la Chartreuse, Malvoisie,
Huile de Rhum, Sauterne,
Vieille Jamaïque Fine, Moscatel,
Ste. Croix, Blanc, Champagne
Liqueurs Fines Françaises assorties, &c., &c., &c

AUSSI,

Raisins en lit, Fruits conservés et cristallisés, Amandes fraîches, Sauces et Marinades de toutes sortes, Viandes épicées' Poulets aux Truffes, Langues de Bœuf en gelée, Saucissons de Bologne. Thés et Cafés de qualité supérieure.

☞ Nous attirons spécialement l'attention des Messieurs du Clergé sur nos Vins de Messe vendus avec approbation.

MATHIEU & TRUDEL,
88, Rue Notre-Dame.
26 Octobre—42 a

Entrepôt Royal de Thé et Café
221—RUE NOTRE-DAME—221

Raisins de Serre
Haddock Fûmé
Huitres Baltimore en canistre
Reçus tous les jours chez
DUFRESNE & McGARITY.

VENANT D'ARRIVER:—
Le Célèbre Gin (Schnapps) Aromatisé de Wolfe
" " de Kingper de Hollande
" " de Horctman do
A l'Entrepôt de Thé et Café.
DUFRESNE & McGARITY,
221, RUE NOTRE-DAME.
25 Septembre 15

FINNAN HADDIES
EN CAISSES
HUITRES DE MALPÈQUE
EN QUARTS.
A vendre aux prix du gros.
JAS. C. GORDON,
Nos. 31 et 33, rue St. Nicholas.
15 nov.—57 m k

Maintenant en Débarquement

Ex Euclide, Tagus, Lake Superior, Fred Thomson, Meteor, Arbutus, Gleniffer, &c. :

Whiskey Ecossais de Stewart, pinte et chopine
Genièvre De Kuyper, tonnes qr. caques, octaves et caisses rouges et vertes
Brandy Hennessy, tonnes, qr caque et caisses
Brandy Girarde Frère, tonnes, qr. octaves et caisses
Champagne Cachet Vert
Porter Guiness, Vinaigre de Burkes en bouteille, Damejeanne & qr-caques, Sucre Candie, Raisin sur couche, Savon de Castille, Clous, Amandes, Noisettes Soufre en Canon, Chandelles Françaises, Vermicelle, Macaroni, Huile d'olive,
Graines de Champ et de Canarie, Ecorces d'Orange et de Citron, Reglisse, Prunes, &c.
500 Sacs Riz d'Arracan et de Rangoon
Un Million de Cigares de differentes qualités

C. H. BALDWIN & CO.,
10, RUE STE. HÉLÈNE.
22 nov.—65 m k

J. B. BUSS,
MARCHAND D'HUITRES
En Gros et en Détail,
254, RUE St. JACQUES

Nous recevons journellement des HUITRES FRAICHES [Can Bulk & Shell]. Le commerce peut s'approvisionner à notre dépôt à de meilleures conditions et avec de meilleures qualités qu'à aucun autre marché.

Les Huitres vendues par nous sont livrées sans aucun frais.

Remettre ses ordres au Bureau Principal.

J. B. BUSS,
Rue St. Jacques, à 2 portes ouest de l'Hôtel d'Ottawa.

Des Salles à Manger sont ouvertes aux Dames et aux Messieurs de 8 heures a.m. à 11 heures p.m., et le service est fait suivant les principes de la plus stricte tempérance.
23 Novembre. 4—tm k

J. E. Lareau & Cie
MAISON A COMMISSION
39 & 41, RUE St. PAUL
MONTRÉAL

Les soussignés ayant été nommés Agents pour la Lower Provinces and New-York Oysters Co., sont prêts à fournir toute espèce d'Huitres Fraîches des Provinces d'en Bas et de la Baie de New-York, arrivant tous les jours, à des prix qui feront concurrence à aucun commerçant de cette ville.

Les personnes éloignées, en envoyant leurs ordres, soit par la poste, l'express ou le télégraphe, seront servies à court intervalle.

Aussi des HUITRES et HOMARDS en Boîtes. Nous vendrons aussi des produits de la campagne, Volailles, Gibiers, Poissons, etc.

Les ordres du Haut-Canada seront exécutés promptement, et nous les sollicitons respectueusement.

Les Marchands ou autres qui désireraient consigner toute espèce de Marchandises pour vendre auront toutes les bonnes facilités pour un marché que la ville peut offrir et des retours prompts sont garantis.

Des avances seront faites sur les consignations de marchandises qui seront à vendre.
3 oct. 21—tm k

HUITRES OYSTERS HUITRES
C. FOURNIER
A constamment en vente des
HUITRES DE MALPEC

VENANT D'ETRE REÇU:
100 Quarts de Malpec, c'est la dernière Cargaison de la saison.
En vente chez M. A. DYON, 275, rue des Commissaires.
C. FOURNIER,
MONTRÉAL.
5 Décembre. 74

Huitres ! Huitres de Caraquette !
ET AUTRES.
AUSSI.
Harengs en Quarts et demi-Quarts, &c., &c.
A VENDRE
Chez ADOLPHE ROY & CIE.,
No, 387, rue St. Paul.
2 déc.—72 cs k

A·VENDRE
3,600 ¼-btes Raisin de Valence
1,000 ½-btes Raisin de Valence
LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉ
Ex "STRATHARDLE.
C. H. BALDWIN & CIE.
5 déc.—71 m k

301--Rue Notre-Dame--301
[5ème porte après la Place d'Armes.]
CONSIDÉRABLE ET MAGNIFIQUE STOCK DE
LAINE DE BERLIN
ET
TOUTES AUTRES VARIETES DE LAINE
A BAS PRIX
En Gros et en Detail
AINSI QUE
Des Articles de Fantaisie Français, Anglais, Allemands, Soie Java, et Toiles ordinaires, Tresses, Articles faits à l'aiguilles de toutes variétés, Ouvrages de Fantaisie faits sur commande dans le plus court délai.
S. ADLER
301,—Rue Notre-Dame,—301
12 Décembre. 79—um k

R. WILLIAMS
595,-RUE CRAIG,-595
Le seul établissement complet de TAPISSIER en cette Cité.
ÉTANT UN
TAPISSIER PRATIQUE
Il garantie de bonnes satisfaction—Faites un essai.—Conditions faciles.
595, – Rue Craig, – 595
(Vis-à-vis l'imprimerie de la Gazette.)
12 Décembre. 79-um k

TROUVE!

TROUVÉ sur la Rue Notre-Dame, entre les Rues St. Gabriel et St. Jean-Baptiste, un Magasin de Marchands-Tailleurs où l'on achète des PARDESSUS de première classe, valant de $10 à $16, PEA-JACKETS de $7 à $14, PANTALONS Tweeds Anglais de $3.50 à $5.50, VESTES en Soie, Laine, Tweeds &c., de $1.50 à $3.50, faites dans les derniers goûts et UNE COUPE ELEGANTE.

Les personnes désirant fournir leurs Draps et Fournitures seront tout aussi bien servi que s'ils achetaient au Magasin.

Nous garantissons satisfaction à toutes les pratiques, et à des prix les plus réduits, au
No. 234, Rue Notre-Dame.

☞ Venez-nous rendre une visite avant d'aller ailleurs, et vous assurer vous-mêmes des prix.

GAUTHIER & LEFEBVRE,
Marchands-Tailleurs.
N'oubliez pas le No. 234, Rue Notre-Dame vis-à-vis chez MM. Laurent et Laforce.
30 Novembre. 69—dm k

Avis aux Parties intéressées dans les Pouvoirs d'Eau et dans les Moulins.

Permettez-moi d'informer le public que j'ai fait des arrangements avec MM. W. P. BARTLEY & CIE., du ST. LAWRENCE ENGINE WORKS, Montréal, pour manufacturer et vendre mes Roues d'Eau, appelées SAMSON TURBINE WATER WHEELS, pour la Province de Québec.

A. D. COLE.

En conséquence de l'avis ci-dessus, nous sommes prêts à exécuter promptement tout ordre qui nous sera fait pour les Roues d'Eau, appelées "Cole Samson Turbine Water Wheels," et puis n'importe quelle quantité de nouvelles machines, améliorées, et faites dans le but de sauver beaucoup de travaux, importés des Etats-Unis et de l'Angleterre; nous sommes en état de fournir tout article nécessaire à une scierie, aux moulins à farine et à laine (dit moulin à carder) et à toute manufacture, usine, &c., à un prix raisonnable, et d'une qualité qui surpasse ceux produits par des machines vieillies et inférieures.

W. P. BARTLEY & CIE.
10 Juin. 29—az

MARBRE
Gachis de Marbre Italien avec veines
PREMIERE QUALITÉ — Ex-LEONIE
A vendre par
W. & F. P. CURRIE & CIE.,
100, rue des Sœurs Grises.
29 nov.—69 a k A C

M. O'CONNOR
MANUFACTURIER DE CHAUSSURES
370, RUE NOTRE-DAME
[Ci-devant premier maître chez M. A. DOUGLAS.]
Exécution sur commande dans le meilleur goût de Chaussures pour Dames, Messieurs et Enfants.
13 nov. tm k—55

J. & J. TAYLORS
Salamandre Champion à l'épreuve du Feu.
Si vous désirez un Coffre-Fort pour sauver vos Livres et Papiers, achetez le Coffre-Fort qui a été apprécié dans les plus grands incendies, et qui N'A JAMAIS MANQUÉ DE SAUVER SON CONTENU.
AGENTS POUR MONTRÉAL :
James Hutton & Cie.,
Rue Ste. Hélène.
☞ Un choix varié est toujours à disposition.
11 Déc.—79 m k

A. J. PELL
345, Rue Notre-Dame
MONTRÉAL,
AGENT GÉNÉRAL
POUR LES
Machines à Coudre de Famille de Wanzer
Machines Manufacturières de Blees
Machines à Coudre de Wheeler & Wilson
AUSSI,
Agent pour les célèbres Machines A B et C de Howe.
☞ Venez voir le Nouveau Wanzer Lettre A qui comprend toutes les améliorations désirables dans une Machine à Coudre de Famille.
15 Nov.—57 31 déc k

La Machine à Briques "Canada"
FONCTIONNANT PAR ELLE-MÊME
A reçu les premiers prix et les recommandations des Juges des Expositions des Provinces de Québec et Ontario, ainsi qu'aux célèbres Concours de Toronto, London, Hamilton et Guelph.
La plus simple et la meilleure marché des machines qui soient en usage pour faire des briques.
De nombreux ordres de cette Machine sont reçus journellement.
Des circulaires sont envoyées sur demande.
AUSSI,
Machine à Levier pour la Brique.
BULMER & SHEPPARD,
Bureau, 242, rue Parthenais, Montréal
1er déc.—71 a k

La Compagnie des Pianos de New-York et Boston
EST TRANSFÉRÉ AU
No. 432 RUE NOTRE-DAME
Porte voisine de BROWN & CLAGGATH, "Recollet House"
NOEL VIENDRA BIENTOT !
Les Grands-Pères et Peres, Epoux et Amants ne peuvent offrir rien de plus désirable qu'un Piano ou un Orgue de Salon.
Le meilleur endroit pour cette acquisition est aux MAGASINS de la CIE. DES PIANOS DE NEW-YORK ET BOSTON,
432, RUE NOTRE-DAME.
Seuls agents pour les Pianos de Hallet, Davis & Cie
" " " W. H. Jewett & Cie
" " " Weber & Cie.
" " les Orgues de Geo. Wood & Cie.
THOMAS A. HAINES.
GÉRANT.
N. B.—Réduction de prix pour argent comptant, on vend également à terme par paiements périodiques.
28 Novembre. 69—um k

AVIS PUBLIC
Aux Sociétés de Colonisation, aux Speculateurs sur Terrains, Marchands de Bois, et autres.
Grande Chance pour obtenir de fortes quantités de terrains de valeur à Bas Prix.
LA COMPAGNIE ANGLAISE AMÉRICAINE DES TERRES offre ses terrains dans les Cantons de l'Est du Canada, à des prix grandement réduits, payables en espèces ou en parts de la Compagnie au pair, pour une quantité de pas moins de mille acres.
Une évaluation entière des terres a été faite dans ce but et l'opportunité ainsi offerte d'acquérir des terrains de grande valeur pour colonisation aussi bien que pour limites de bois, est rarement offerte au public.
Pour les détails, s'adresser au soussigné, aux bureaux de la Compagnie Anglaise Américaine des Terres, Sherbrooke, Q., Canada.
R. W. HENEKER,
Commissaire
Sherbrooke, 9 déc. 1871.—77 tm k

DILIGENCE
ENTRE
Sorel & St. Hilaire
ET VICE VERSA.
De bonnes VOITURES couvertes, à deux Chevaux, laissant St. Hilaire, tous les jours excepté le dimanche, à l'arrivée du convoi qui part de Montréal à 6½ heures A.M., et laissant Sorel, tous les soirs excepté le Samedi, à 7 heures, arrivant à St. Hilaire à temps pour les convois du matin.

PRIX DU PASSAGE :

De St. Hilaire à St. Charles $0.50	De Sorel à St. Ours .. 0.50
De St. Hilaire à St. Denis 0.75	" " St. Denis .. 0.75
De St. Hilaire à St. Ours 1.00	" " St. Charles .. 1.00
De St. Hilaire à Sorel 1.50	" " St. Hilaire .. 1.50

☞ Il y a un bon Hôtel à St. Hilaire près du Dépôt.
DIDACE GUÈVREMONT,
Propriétaire.
27 Novembre. 68—as p

LITTERATURE.

Prophéties sur l'avenir de la France

(SUITE.)

Ecoutez encore : " Les révolutions presque continuelles, par lesquelles nous avons passé depuis cinquante ans, ou perverti notre goût comme nos mœurs, et nous ont accoutumé à desirer partout le merveilleux et l'extraordinaire qu'ont présentés les événements modernes. Ce ne sont plus de tranquilles émois, de naïves peintures : ce sont des débauches d'esprit, des agitations, des ébranlements que les hommes d'à present demandent... Nos historiens sont pour la plupart fatalistes... Notre littérature et notre théatre sont devenus abominables : la terreur, la pitié ne nous suffisent plus, c'est de l'horrible qu'il nous faut. J'ai bien peur que sous peu de temps, notre goût dépravé, notre corruption, notre insensibilité, notre athéisme, ne soient punis par des drames d'un nouveau genre mille fois plus affreux encore que les drames si hideux qu'enfante et que peut enfanter notre imagination en délire. J'ai bien peur que nous (4) ne voyons en réalité ce que David n'a vu qu'en figure " la mer s'enfuir et le Jourdain retourner en arrière, les montages sautant comme des béliers et les collines comme les agnaux des brebis, et la terre ébranlée en la presence du Seigneur, parce que les nations en sont venues à dire : Où est leur Dieu (Ps. CXIII)?" Nous voulons d'effrayants spectacles, nous en aurons, NOUS N'EN AURONS QUE TROP."

Il y aura bientôt quarante ans que ces paroles sont écrites, et ces effrayants spectacles si clairement annoncés par le Voyant sont sous nos yeux.

∴

L'année dernière, un ouvrage parut à Toulouse sur le *Concile* et l'*Infaillibilité* (5). L'auteur y démontre, clairement indiqués dans le chapitre XII de l'Apocalypse, tous les grands evenements déjà accomplis dans ce siècle, ou qui vont bientôt s'accomplir :

1o *La proclamation dogmatique de l'Immaculée Conception*, dans ces mots qui ouvrent le chapitre :

« Un grand prodige parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. »

2o *La proclamation dogmatique de l'infaillibilité du Pape.*

La conséquence logique, et comme la récompense de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, était la proclamation dogmatique de l'Infaillibilité du Pape.

« Un autre prodige, dit le prophète, parut dans le ciel (*ce ciel*, d'après les interpretes, signifie l'Eglise catholique, qui est le *ciel* de la terre) : c'était le dragon qui entraînait dans sa lutte contre l'infaillibilité les rois et les puissants du monde, et aussi la *troisième partie des étoiles du ciel*, c'est-à-dire les pasteurs eux-mêmes, et il était là, luttent contre celle qui allait enfanter, et elle enfanta un *enfant mâle* (c'est-à-dire courageux, puissant) *qui devait gouverner toutes les nations.* » (Isaïe, dit Bossuet, pour nous représenter la fécondité de la synagogue prête à sortir de la captivité, nous dit qu'elle *a enfanté un mâle*). — C'était la figure de l'Eglise, prête à entrer dans son triomphe, proclamant le *Pontife infaillible* : proclamation qui l'établit roi sur le monde moral comme le soleil l'est sur le monde matériel.

3o *Les grandes guerres et les grandes tribulations* qui allaient suivre la proclamation de l'infaillibilité.

Elles sont bien exprimées dans ces mots qui suivent : « Il y eut alors un grand combat : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait avec ses suppôts. »

4o *Le triomphe qui doit suivre ces tribulations par le Grand Pape et le Grand Roi* exprimé par ces mots qui suivent : « Et ce dragon, l'ancien serpent appelé *Satan*, qui séduit toute la terre, fut précipité en terre et ses suppôts avec lui. » « Et j'entendis une grande voix dans le ciel, et cette voix disait : Maintenant, le salut de Dieu est affermi, et sa puissance et son règne, et le règne de son *Christ* (le Grand Pape)." Les deux raisons qu'il donne de cette victoire sont : " la foi de l'Eglise à l'infaillibilité, et le courage de ceux qui ont méprisé leur vie pour la défense du bien." C'est pourquoi cieux réjouissez-vous ; mais " malheur à la terre et à la mer, " parce qu'après ce triomphe de l'Eglise, qui, d'après plusieurs prophéties durera une vingtaine d'années, sous le règne du Grand Pape et par la protection du Grand Roi, clairement annoncée par ces mots : « Et sur la terre il y aura un protecteur de l'Eglise (*Et adjuvit terra mulierum*) ; » alors dis-je, Satan, plus furieux que jamais, suscitera la grande persécution de *l'Antechrist*. Cette persécution terrible est décrite à la lettre dans le treizième chapitre.

—

D'après tout ce que nous venons de lire, il est incontestable que les évenements de notre siècle tiennent une grande place dans *les révélations de l'Apocalypse*, et en parcourant les prophéties anciennes de l'Occident et de l'Orient, que nous allons citer après l'Apocalypse, nous verrons que toutes s'accordent, comme l'Apocalypse lui-même, à nous parler des temps actuels comme des temps les plus féconds en grand événement. Or, d'après ce que nous avons vu, ces évenements peuvent tous se résumer dans les quatre suivants, qui dominent tous les autres, et forme comme le fond commun de toutes les prophéties :

1o LA GRANDE CATASTROPHE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE suivie de révolutions, de fléaux et de grandes guerres pour l'Europe entière.

2o LA GRANDE CATASTROPHE DE LA GRANDE CITÉ (Paris), que doit suivre le triomphe des bons et l'extermination des méchants.

3o LA VENUE D'UN GRAND PAPE ET D'UN GRAND ROI, issu du vieux sang des rois capétiens. Ils délivreront l'Eglise, la France et le monde. La célébration d'un grand Concile œcuménique qui reformera la discipline et les mœurs ; la conversion des nations hérétiques et schismatiques, et la ruine de l'Empire ottoman.

4o LA VENUE PROCHAINE DE L'ANTECHRIST après le grand triomphe du Grand Pape et du Grand Roi.

On a cherché à démontrer déjà au moyen-âge que les sybilles de l'antiquité païenne avaient annoncé tous ces événements ; mais les preuves n'étant pas evidentes nous nous contenterons de prouver que toutes les prophéties anciennes qui datent de l'ère chrétienne, tant en Occident qu'en Orient, les annoncent clairement.

(A CONTINUER.)

(4) Paris vient de réaliser cette prédiction ; l'horrible en tout genre y a dépassé toute prévision.

(5) Voir *Triomphe de l'Eglise : Concile, — Infaillibilité*, par le R. P. Marie-Antoine (1 vol. in-12, chez Privat, Toulouse.) Cet ouvrage a été approuvé par un bref spécial de Pie IX, et il est très recommandé par le Souverain-Pontife " comme pouvant être très utile même après la proclamation du dogme."

TELEGRAPHIE

De toutes les parties du Monde.

SERVICE PRIVE DE "LA MINERVE"

Ottawa, 15.

M. Walsh, M. P., est revenu de son inspection en Nouvelle-Ecosse, section de l'Intercolonial, il y a maintenant 85 pour cent du travail qui est complètement terminé.

M. Carwill des chemins de fer du Nouveau Brunswick est attendu ici demain matin.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 15.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

La séance s'ouvre à 3 hs. et 15 m.

M. Irvine propose un amendement pour l'acte des statuts du Canada, concernant les chemins de fer.

Le comité des bills privés rapporte le bill d'incorporation de la Compagnie de Crédit de Montréal et autres.

L'assemblée se forme en comité sur les résolutions suivantes concernant les licences :

Qui seront payées à l'officier du revenu par toute personne de Québec ou Montréal qui prendra une licence pour le détail des liqueurs et spiritueux, en quantité non moindre d'une demi pinte. Cette licence de $50 payable sous la section 125 de l'acte des licences de Québec.

Que les provisions de l'acte de Québec concernant la forme d'émission et annulation des licences, les droits payables et l'application de ces droits seront réglés suivant la précédente résolution.

Qu'aucun conseil municipal autre que la Corporation de Québec et Montréal ne puisse demander ni recevoir des solliciteurs de licences une somme excédant un certain chiffre, pour chaque certificat confirmé par tel conseil sous les provisions de la section 7 de l'acte des licences.

M. Holton désire une explication de ces résolutions. Il a compris que l'intention du gouvernement est de réduire les quantités vendues par les débitants. Cette mesure n'aura pas, croit-il, un bon effet sur la moralité publique.

M. Robertson dit que, autant que cela le concerne, de fortes représentations ont été faites en faveur du changement proposé, qui est tout dans l'intérêt de la moralité publique.

Après explication de M. Holton, le comité se lève et lit le rapport qui est adopté.

M. Ouimet propose la 3ème lecture du bill des dépôts judiciaires et autres.

M. Marchand propose que le bill soit référé au comité général avec instructions pour l'amender en retranchant les clauses qui fixent le prélèvement des shérifs des districts de deux pour cent d'intérêt sur le montant déposé.

L'amendement mis aux voix est rejeté d'après la division suivante :

POUR—MM. Bachand, Daigle, Holton, Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Marchand, Molleur, Pozer, Robert et Sylvestre.—14.

CONTRE—MM. Beaubien, Bellerose, Bellingham, Brigham, Cartier, Cauchon, Chapleau, Chauveau, David, DeBeaujeu, Dorion, Dugas, Eddy, Fortin, Gagnon, Gendron, Gill, Gosselin, Houde, Irvine, Lalonde, Larocque, Larue, Lavallée, Lecavalier, Lynch, Mailloux, Malhiot, Méthot, Ouimet, Pelletier (Bellechasse), Picard, Poupore, Rheaume, Robertson, Robitaille, Roy, Sanders, Sawyer, Tremblay, Trudel et Verreault.—43.

M. Marchand propose que le bill soit renvoyé au comité pour l'amender, mais la motion est repoussée.

M. Trudel propose que le bill soit renvoyé au comité afin de pourvoir à ce que le salaire des protonotaires de Montréal soit augmenté dans la même proportion que celui des shérifs.

Cette motion est retirée.

M. Bachand propose un amendement également refusé, sur les sommes entre les mains des shérifs.

Le bill est alors lu pour la troisième fois.

M. Ouimet propose un amendement dont il est impossible à la galerie de saisir le sens.

L'amendement est adopté et le bill est passé.

M. Ouimet propose alors l'adoption du rapport du comité des privilèges et élections dans le cas de Québec Centre.

M. Ouimet rappelle à l'assemblée la suite des faits sur lesquels le comité a fondé les résolutions du rapport.

M. Bellingham s'oppose, ainsi que M. Fournier, à l'adoption du rapport, comme ce dernier l'a fait dans le comité des élections.

Et la séance est levée.

SÉANCE DU SOIR.

Sur motion de lecture du bill d'amendement à la charte de Montréal,

M. Chapleau propose en amendement que sur le vote des règlements sur les chemins de fer on emploie les listes pour les élections parlementaires et qu'il soit pourvu à ce qu'un électeur ne puisse voter à plus d'un poll.

Dans une aussi vaste cité que Montréal la grande majorité des contribuables sont locataires et il serait peut-être dit que c'est le propriétaire qui paie les taxes, on doit se rappeler qu'il y a toujours la représentation du locataire et qu'un locataire en remplace un autre et c'est pourquoi c'est toujours lui qui paie la taxe. En conséquence il est juste que tous les contribuables aient le droit de vote sur une question d'une importance aussi vitale pour la cité.

M Holton dit que dans son opinion l'objet de cette motion est prématurée.

Le bill est fondé sur une pétition de Montréal et sur avis donnés suivant la loi et aucune provision non comprise dans cet avis ne peut être en ordre, c'est pourquoi comme la motion n'est pas pour amender le bill mais y ajouter une provision entièrement neuve, elle ne peut être reçue.

M Ouimet appuie la motion de M Chapleau les citoyens de Montréal ayant pétitionné pour obtenir le changement du mode de vote.

L'orateur propose que le bill soit envoyé au comité des ordres permanents pour décider le point d'ordre, et finalement cette proposition est adoptée.

M Fournier à propos de l'élection de Québec centre se plaint que le rapport n'ait pas été traduit en anglais et qu'on ne doit pas délibérer sur un sujet qui peut ne pas être compris de tous.

M Irvine dit que si cette question n'est pas suffisamment connue l'on prendra des mesures en conséquence et il propose d'ajourner le débat.

M Fournier fait encore quelques remarques sur cette élection.

M Chauveau se lève et fait remarquer qu'il y a des étrangers dans la galerie.

Il est ordonné de vider les tribunes. Le sergent d'armes étant insuffisant pour cette tâche une escouade de police est appelée.

Le peuple dans les galeries continue de faire du désordre et les cris de "shame, shame" etc. se font entendre.

Il s'écoule à peu près une demie heure avant qu'on ait pu faire évacuer la galerie qui était occupée par près de 150 hommes; quoique l'excitation ait été assez violente, il n'y a rien eu de regrettable pour la paix publique.

L'incident terminé la séance est levée et la chambre s'ajourne à 10½ heures.

ASSEMBLEE D'ONTARIO.

Toronto, 15.

A la séance de l'assemblée, l'hon. J. G. Currie résume le débat d'hier sur le vote de non-confiance, il critique le discours du Lt.-Gouverneur.

M. Blake cite alors plusieurs faits de notre histoire pour montrer que le gouvernement a résigné lorsqu'en pareil circonstance une partie de l'assemblée était absente et il demande que le ministère se retire.

M. MacDonald décline de suivre cet avis autant que les sièges de la chambre ne seront pas occupés.

M. Wood dit que le vote donné hier montre que l'assemblée n'est pas satisfaite de la composition actuelle du cabinet, en raison de ce fait il pense que son devoir est de résigner son porte-feuille. (Violente opposition, applaudissements.)

Il ajoute que l'hon Premier ne coïncide pas avec lui sur ce point et croit devoir attendre que les 8 sièges vacants soient occupés, il ne croit pas devoir agir de même.

En offrant sa démission il doit dire à l'assemblée que ses relations avec le gouvernement ont toujours été des plus cordiales et qu'il n'y a jamais eu aucune difficulté intérieure qui ait pu motiver sa résolution d'aujourd'hui.

Il croira toujours de son devoir de supporter toute mesure proposée par le gouvernement et qui dans son jugement sera dans l'intérêt du pays.

Il votera contre la motion de non-confiance de M. McKenzie. Il termine en affirmant de son dévouement et de sa fidélité au gouvernement.

M. Pardee prononce alors un discours de critiques contre la politique du gouvernement.

M. McDonald propose un amendement pour infirmer le vote d'hier attendu que 8 membres n'ont pu être présents.

L'Orateur refuse la motion attendu qu'elle est semblable à une précédente déjà rejetée.

La séance est levée.

A la séance du soir la motion de non-confiance a été mise au voix et adoptée par 37 voix contre 36.

SERVICE SPECIAL DE LA PRESSE ASSOCIEE

POUR "LA MINERVE."

AMERIQUE

Washington, 14.—La commission anglo-américaine a rendu son verdict dans le cas d'Alfred Edward Burrell, contre les Etats-Unis.

Le gouvernement a été déclaré non-responsable des dettes contractées par les autorités rebelles.

Les négociants ayant traité dans ce cas à leurs risques et périls.

New York, 15.—Une dépêche de Genève dit que les arbitres doivent arriver aujourd'hui.

Francis Adam représente les Etats-Unis et le juge en chef Alexander Cockburn, la Grande-Bretagne.

Le roi d'Italie a nommé le comte Zetopis, éminent jurisconsulte, M. Jacob Estampfl, homme d'Etat représente la Suisse.

Le baron de Stajuba, ministre ambassadeur du Brésil à Versailles, est nommé arbitre au dit congrès.

Ils se réuniront à l'Hôtel-de-Ville pour échanger leurs pouvoirs et commencer leurs travaux.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique

Londres, 15, midi.—Une dépêche officielle dit que le prince est beaucoup mieux.

Londres, 15, 5 hs a.m.—Le prince est beaucoup mieux et l'on croit qu'il pourra recouvrer la santé.

Le prince a plus de force et l'on a bon espoir que l'amélioration se continuera.

La foule se presse autour de Mansion House et de Malborough et applaudit chaleureusement les bulletin favorables.

Le dernier rapport surtout a beaucoup soulagé l'anxiété publique.

Le *Times* contredit ce matin que le gouvernement des Etats-Unis ait l'intention de rappeler l'hon. R. G. Schenck, ministre d'Angleterre.

La plupart des opérateurs des lignes télégraphiques ont repris leurs travaux.

Le gouvernement a l'intention de supprimer toute démonstration publique à Londonderry, et des troupes ont été envoyées pour prévenir tout désordre.

Londres, 15.—Le prince est dans la même état favorable.

Les sommités médicales donnent l'assurance que le prince se rétablira.

Cette nouvelle cause une joie profonde dans tout le royaume.

Londres, 15.—Les espérances que fait concevoir l'état actuel du prince augmentent à tout instant, il est encore extrêmement faible, la fièvre l'ayant longuement épuisé. Le patient paraît plus tranquille et reprendre un peu de force.

Londres, 15.—Une dépêche de 8 heures a.m. dit que le prince a passé tranquillement la nuit et que malgré sa faiblesse excessive, son état général est plus favorable.

Midi.—Le prince est dans la même condition ; l'amélioration est légère, mais elle paraît persister.

3 heures p. m.—L'amélioration signalée dans la maladie du Prince de Galles paraît être décisive.

Un télégramme a été envoyé à la princesse Victoria à Berlin pour contremander son voyage à Sandringham.

Une profonde sensation a été produite par le refus de certains ritualistes excentriques qui ont refusé leurs prières pour le rétablissement du Prince de Galles en l'absence d'ordres précis de leur évêques.

Lady Charlotte Burgoyne, femme du feld maréchal Sir John Burgoyne, est morte la nuit dernière.

Paris, 15—L'ambassade chinoise est partie de Marseille pour Sang Haï.

DERNIER BULLETIN.

QUATRE HEURES A. M.

AMERIQUE.

New-York, 25.—Il n'y a pas de nouvelles banques rapportées en faillite et il y a une amélioration sensible dans la situation des cercles financiers.

Hier après-midi, le shérif a saisi la compagnie d'imprimerie à New York, de Centre Street et la manufacture de papeterie de Duane Street, toutes deux appartenant au Ring. La saisie était motivée par des notes protestées pour environ $10 900.

Philadelphie, 15—Aujourd'hui, a eu lieu l'exécution de John Ware pour meurtre de son père.

Dans sa confession qu'il a laissé écrite à son directeur, il dit qu'il a tué son père parc qu'il frappait sa mère. Il accuse plusieurs témoins de parjure dans leurs témoignage.

Il a signé un ordre de livraison de son corps au chirurgien, mais sa veuve s'y étant opposée, le corps du supplicié lui a été rendu après l'exécution.

Havane, 15.—Le général espagnol Puello est mort hier.

New York, 15—Un incendie considérable a éclaté la nuit dernière à Patterson, N. Y., rue Ellison.

Le feu durait encore cette après-midi, l'église reformée, plusieurs vastes magasins et plusieurs bâtiments ont été détruits. Les pertes sont évaluées à plus de 100,000 dollars.

Un sérieux accident est arrivé ce matin sur le chemin de fer Delaware Lackawand et Western, Jackson chauffeur a été tué instantanément et quatre autres personnes sérieusement blessées.

Omaha, 15—Le chemin de fer éprouve de grandes difficultés à cause de la neige.

Little Rock, 15—Un meurtre a été commis lundi dernier à Lake Village, par deux blancs sur un avocat nommé J W Wyn, c'était un homme de couleur récemment arrivé dans la localité.

EUROPE

Service du Cable Transatlantique

Londres, 15, 6 heures p. m.—Le prince a été tranquille toute l'après-midi, le cours de la fièvre continue d'être favorable.

La reine retournera à Windsor demain.

Ce bulletin a été reçu avec de grands applaudissements et l'espérance est revenu dans tous les cœurs.

Londres, 16, 1.60 a m—Le prince a dormi assez tranquillement dans la soirée.

CAUSERIES DU DIMANCHE
PAR
A. B. ROUTHIER,
1 volume in 12 de XII, 293 pages, 75 cents.

TABLE DES MATIÈRES.

Introduction. Première partie, Religion et Politique ; I A propos du Concile du Vatican; II Des Vicaires Apostoliques et de St. Jean-Baptiste; III Le rire des hommes; IV Le rire de Dieu; V Aux grands maux les grands remèdes; VI La France et l'Eglise; VII Le Prisonnier de Wilhemshohe; VIII Le Prisonnier du Vatican; IX Du pouvoir temporel des Papes; X Notre situation; XI L'annexion; XII L'Indépendance; XIII De l'Emigration; XIV L'Avenir des Etats-Unis; XV Du Libéralisme en Canada; XVI Le Libéralisme et le Procès Guibord; XVII L'Eglise et l'Etat; XVIII Du Journalisme.

Seconde Partie : Critique littéraire. XIX Coup d'œil général sur la Littérature Française au XIXe siècle; XX Louis Veuillot et ses critiques; XXI Louis Veuillot et ses amis; XXII Lamartine; XXIII Victor Hugo; XIV M. Louis Honoré Fréchette; XXV M. Benjamin Suite; XXVI M. Marmette.

La troisième partie : Une Page d'Histoire, XXVII La Sentinelle du Vatican.

NOS FAIBLESSES ET NOS FORCES
A L'ÉGARD DE LA VÉRITÉ.
Conférences prononcées à l'Union Catholique de Montréal, par ALPHONSE VILLENEUVE, Instituteur.
1 Volume in-8o de VI—280 Pages.................. 75c

TABLE DES MATIÈRES

Première Conférence : Pouvant servir de Préface : But de l'Union Catholique. I. De la Religion ; II Des Lettres ; III Alliance de la Religion et des Lettres ; IV Quelques considérations pratiques.

Deuxième Conférence : Nos faiblesses et nos forces à l'égard de la vérité. Exorde : I Les faiblesses de la raison ; II Les sophismes de l'intelligence ; III Les sophismes de la volonté ; IV Les préjugés de l'éducation ; V Les préjugés de la nation ; VI Les préjugés du siècle.

Troisième Conférence : VII Le défaut de temps, VIII Le manque de méthode, IX Etude de la Religion, X De la Théologie.

Quatrième Conférence : XI Philosophie. Véritable domaine de cette science ; Son influence sur les autres ; ce qu'elle peut sur le cœur ; La seule raison manière d'étudier la philosophie ; des principaux philosophes et de leurs œuvres ; accord de la philosophie et de la foi.

Cinquième Conférence : XII histoire, Elle est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire et l'institutrice de la vie ; le Christ centre historique ; le mot de de Maistre ; de la certitude historique et de ces conditions ; comment étudier l'histoire ; des différents éditions ; un mot sur l'histoire du Canada ; Dissolution de l'histoire.

Sixième Conférence ; XIII Littérature ; Son objet, ses lois, ses devoirs, ce qui fait une littérature orthodoxe ; de la force que le silence prête à la parole et à la pensée ; de la forme ou de l'art ; des littérateurs païens ; des Pères de l'Eglise ; des modernes et des contemporains ; un dernier mot.

Septième Conférence ; XIV Division des Sciences Naturelles ; de leur influence et de leur portée de l'aide qu'elles prêtent aux arts et à l'industrie du progrès ; intime connexion de ces sciences avec les autres ; XV Des Mathématiques et de leur division ; de leur importance, objections et réponses ; méthode à suivre ; quelque chose sur le calcul infinitésimal ; une espérance.

Huitième Conférence : XVI Politique ; Une politique qui tue les nations et une autre qui les vivifie ; Du Césarisme ; du Gallicanisme ; du Libéralisme Catholique ; le syllabus ; de la Théocratie ; doctrine de St. Thomas sur les attributions des deux Pouvoirs ; de la Théologie dans la politique ; nomenclature d'ouvrages ; de ce qui nous regarde ; de l'Economie sociale ; les Communistes, les socialistes, et les Chrétiens ; Un ou de l'Eglise et de l'Etat.

Neuvième Conférence ; XVII Le Christ type méthode, voie et vie de la Vérité et de la science ; la science avant le Christ, la science avec le Christ ; la science sans le Christ ; un dernière espérance.

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 & 239, Rue St. Paul.
Et chez les principaux Libraires.
1er Novembre. 46—r

Nouvelles Publications.

Dix années au service pontifical, récits et souvenirs, par le comte Frank R. Russell-Killough, 1 vol in-12 br 0.75
Eglise (l') de Paris sous la Commune par A. Rastoul, in 12 br 0.50
France [la] et son armée en 1870, par un officier général, in 8 br 0.60
Filles [les] de la Sybille, Prophéties pour le temps présent, tirées d'Isaïe et mises en vers français par Louis Veuillot, in 12 br. 0.50
Hist ire populaire de la Papauté, par le vicomte de Beaumont, in 12 br 0.35
Jean-Jacques Rousseau et le siècle philosophique, par L. Moreau, in 8 b 1.40
Justice à qui de Droit, par un Prisonnier de guerre, 1 vol in 8 br 0.50
Lettres sur Rome, par Henry de Riancey, précédées d'une étude biographique sur l'auteur, par M. Laurentie, in 8 br 1.00
Lettre d'un intercepté, par A. de Pontmartin, in 12 br 0.65
La Légalité, dialogue par Louis Veuillot, in 18 br 0.35
Ma Mission en Prusse, par le comte Benedetti, gr. in 8 br 2.00
Mariage [le] Chrétien et le Code Napoléon, par le P. Ch. Daniel, in 8 br 0.75
Mémorial du siège de Paris, par J. D'Arsac, in 12 br 1.00
Mes impressions et confidences d'Aumonier des prisonniers en Allemagne et en Suisse par le R. P. Dufor, in 12 br 0.50
Monarchie [de la] Pontificale, à propos du livre de Mgr. l'Evêque de Sura, par le R. P. Dom Prosper Guéranger, in 8 br 1.00
Paris, pendant les deux Sièges, par Louis Veuillot, 2 in 8 br 3.00
Paris, sous la Commune, 18 Mars au 28 Mai, par Edouard Moriac, in 12 br 75
Périls [les] intérieurs de la France et la foi catholique, in 8 br 50
Prusse [la] et l'Italie de la Civilisation, par Hector de Condé, in 12 br 70
Rapports Militaires, écrits de Berlin, 1866-1870 par le colonel baron Stoffel, in 8 br 1.50
Vérité [la] à la France, ses causes et remède de nos malheurs, par l'abbé Buyats, in 8 br. 75
Vérité [la] sur les causes de nos désastres, par un officier d'état-major, in 8 br 50

En vente à la Librairie de
J. B. ROLLAND & FILS,
12 & 14 Rue St. Vincent.
1er Déc. 72—2

LA MINERVE

SANEDI MATIN, 16 DECEMBRE 1871.

Première page : FEUILLETON et DEPECHES.

Quatrième page : COMMERCE.

NOUVELLE ECOLE DES FRERES. } On parle beaucoup en ce moment des accroissements à donner à l'instruction publique à Montréal, bien des citoyens désirent de voir l'extension du bien qui a été commencé par les écoles élémentaires. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler les louables efforts faits par les Commissaires d'Ecole. Il nous arrive une autre bonne nouvelle de l'Institut des Frères, qui ne sont pas moins qualifiés pour l'instruction qu'on peut souhaiter dans un grand centre comme Montréal.

C'est ce que nous pouvons faire facilement reconnaître en exposant, entre bien d'autres faits, ce que les Frères ont accompli dans les plus grandes villes d'Europe, et ce que les Frères de Montréal accomplissent actuellement par leurs fondations dans les plus grandes villes des Etats-Unis.

Nous avons de temps à autre mentionné les succès des Frères de Paris. Depuis que des concours annuels ont été établis entre les écoles des Frères et les autres écoles, les élèves des Frères à nombre égal des élèves du gouvernement à Paris, ont remporté plus des deux tiers des récompenses. Tel est le résultat de l'opinion officielle et administrative, et où elle est confirmée par l'opinion universelle des commerçants, marchands, administrateurs de chemins de fer et de manufactures qui proclament les élèves des Frères comme des plus capables et des mieux préparés pour les fonctions qui réclament l'instruction commerciale et industrielle la plus avancée.

A cela nous pouvons ajouter des faits qui nous intéressent de plus près, c'est le bien qui a été accompli dans ces dernières années par la maison de Montréal dans les plus grandes villes des Etats-Unis.

Et en effet, tandis que la Maison de Montréal soutenait un si grand nombre d'écoles dans la ville, tandis qu'elle fondait des centres d'instruction dans les principales cités du Canada et de la Confédération, en même temps elle créait trente établissements dans les Etats-Unis, où elle établissait près de 500 maîtres chargés de donner dans les centres principaux à New York, Baltimore, St. Louis, Philadelphie, la Nouvelle-Orléans et bien d'autres l'instruction commerciale et industrielle la plus avancée.

Ce fait est assez significatif et assez glorieux pour la ville de Montréal, lorsqu'on en voit les résultats et les circonstances ; et d'abord, il est significatif, puisque toutes ces hautes écoles industrielles ont rencontré le plus grand succès parmi les Américains de toute communion religieuse, si pratiques et si au fait des des grandes nécessités du commerce et de l'industrie.

Aux collèges des Frères à New-York, St. Louis, la Nouvelle-Orléans, on trouve un nombre considérable de jeunes Américains des premières familles du pays, dont l'estime se manifeste continuellement dans tous les journaux, revues et autres organes de l'opinion publique.

Mais comme nous l'affirmions, ce n'est pas seulement à l'éloge des méthodes et de la direction de l'institut, il est glorieux pour le Canada, parce qu'il a montré les aptitudes de notre population pour le haut enseignement, puisque le grand nombre de maîtres et instituteurs ont été formés à la maison de Montréal, et sont d'origine canadienne.

Quant aux méthodes, elles sont rigoureusement basées sur le programme le plus élevé qui a été proposé par les universités d'Europe, comme répondant à tous les besoins de l'industrie, et il est pratiqué avec le zèle que l'on reconnait dans les Frères et enfin avec le succès le plus complet.

On voit que les œuvres fondées dans tout le continent américain par la maison de Montréal montrent que celle-ci n'est pas en arrière de ce qui est accompli par les autres centres d'instruction en Europe.

Maintenant il nous reste à faire connaître une œuvre nouvelle que les Frères veulent établir en cette ville, c'est d'offrir à la jeunesse une école supérieure pour les jeunes gens qui se destinent aux premières fonctions de l'industrie et du commerce.

Les Frères attendaient pour se mettre à l'œuvre que les citoyens en sentissent la nécessité. Jamais nécessité n'a été mieux exprimée que dans cette agitation générale des esprit qui demandent plus d'éducation commerciale. Aussi tandis que les commissaires poursuivront leurs généreux efforts pour rendre prospères les écoles sous leur contrôle, les bons Frères feront sacrifices sur sacrifices pour développer davantage leur système. Actuellement ils sont tous prêts à commencer, leurs maîtres sont formés et tout est préparé pour mettre cet utile projet à exécution.

Un grand terrain est acheté dans le Quartier St Jacques, des plans ont été faits par les meilleurs architectes de la ville, ceux-là même à qui est confiée la construction de l'Hôtel-de-Ville de Montréal.

Ce sera une construction magnifique où pensionnaires et externes trouveront toutes les ressources désirables. Pour cela sans doute, les Frères feront appel au zèle des citoyens dévoués qui n'ont jamais manqué aux grands intérêts du pays. Ils espèrent aussi que la municipalité de Montréal reconnaitra leur bonne volonté et les sacrifices qu'ils veulent s'imposer en les exemptant de la taxe. Mais pour se recommander et faire appel à la sympathie, les Frères ne se borneront pas à invoquer le bien qu'ils réalisent dans leurs grands établissements du dehors, ils ont confiance d'avance dans le succès que leurs méthodes de haut enseignement leur assurent ici dès qu'ils les mettront en exécution.

INFORMATIONS GENERALES.

ACTUALITÉS.

Nous regrettons d'apprendre la mort de T. J. Walsh, Ecr., avocat, qui est décédé hier à Aylmer. M. Walsh était autrefois associé de feu l'Hon. T. D. McGee. Il jouissait d'une haute réputation comme avocat et littérateur et lors de sa mort n'était âgé que de 33 ans.

Suivant nos prévisions, le gouvernement Sandfield McDonald a été défait sur la motion de non-confiance de M. Blake, par une majorité de huit voix.

M. McKenzie a présenté une autre motion de non-confiance qui va probablement être adoptée.

M. Sandfield McDonald refuse de résigner avant que les neuf mandats vacants ne soient remplis.

La situation se complique.

Depuis quelque temps, le Révd. M. Chartier songeait à fonder une Société de Colonisation Provinciale.

Nous pouvons aujourd'hui annoncer que la Société est organisée ; l'élection des officiers de cette nouvelle association a eu lieu et en voici le résultat :

P. S. Gendron, écr., M. P. P., président ; Dr. Laberge, Ecr., M P P., vice-président ; Révd. M. Chartier, secrétaire ; Révd. E. Moreau et M. Barnard, membres du bureau de direction.

La ville de Lyndsay, Ontario, a doublé sa population depuis dix ans. Les salaires des écoles séparées se sont ressentis du progrès de la ville et de sa prospérité. Ainsi, de $600 en 1868, ils seront de $1,350 en 1872. Quand en arriverons-nous là ?

A la dernière assemblée du conseil du comté d'Ottawa, on a adopté les importantes résolutions suivantes à propos des deux chemins de fer qui doivent traverser le comté :

Résolu : — Que dans l'opinion de ce conseil, il devait aussitôt que possible, après les élections générales des conseillers municipaux au mois de janvier prochain, adopter un règlement pour souscrire au fonds capital, ou aider sous forme de bonnes œuvres et de quelque autre manière légale, la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montréal au montant de $200,000, ou aucun autre montant au-dessous de $300,000, qu'on jugera nécessaire pour assurer la construction d'une ligne de chemin de fer qui devra être construit par la dite compagnie, à travers le comté jusqu'à Aylmer, pourvu que Montréal souscrive un fonds capital du dit chemin de fer, ou lui accorde quelque aide materiel ; et pourvu que l'aide donné par ce comité lui assure la construction du chemin dans ses limites ;

Résolu,—Que dans l'opinion de ce conseil, le comité devrait souscrire un fonds capital ou accorder de l'aide de quelque manière légale au chemin de fer des vallées de l'Ottawa et de la Gatineau, au montant de cent mille piastres, lorsque la Compagnie du Chemin de Colonisation du Nord aura décidé de construire sa ligne à travers le comté jusqu'à Hutton, Aylmer.

NOTES LOCALES.

LECTURE—M. L. O. David a donné hier soir à la Salle de l'Union St Joseph, rue Ste Catherine, une nouvelle lecture sur la question des manufactures. Son succès a été un digne pendant de celui qu'il avait obtenu lors de sa première conférence.

CERCLE CATHOLIQUE.—Les membres de la section des lettres du Cercle Catholique ou ceux qui désirent en former partie, sont priés de se réunir ce soir à leur salle ordinaire, à 8 heures p. m., pour affaires importantes.

A la séance du 14 courant de la section du commerce, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante : J T Hazen, Président ; Guillaume Boivin, Vice-Président ; Secrétaire-Archiviste, F Décary ; Secrétaire-Correspondant, Alfd Doyon : Trésorier, J O Daoust.

Le sujet de discussion pour la séance du 21 courant sera : "La protection est-elle préférable au libre-échange au point de vue du commerce canadien."

Les Messieurs suivants se sont inscrits : E Desrosiers, C Thibault, F L Sarrasin, C V H Ferland et M Bouchard.

UNION CATHOLIQUE.—Nous avons le plaisir de constater que depuis quelque temps, les séances de cette société ont acquis un degré très élevé d'importance. Les questions de la plus grande actualité y ont été traitées, questions commerciales, industrielles et agricoles, qui font les frais des plus belles et des plus intéressantes séances de l'Union Catholique durant l'année. Ces séances auront, nous en sommes convaincus, les plus beaux résultats, et à l'avenir elles promettent d'être tout aussi intéressantes que par le passé. Nous voyons maintenant les questions historiques à l'ordre du jour. Ainsi, demain, à 2 heures p.m., le Révd. Père Michel donnera l'introduction à une suite de conférences sur "l'Origine du Christianisme." Ce sera, pour ainsi dire, l'introduction à un cours d'histoire ecclésiastique que le Révérend Père, de concert avec d'autres écrivains, se propose de donner à l'Union Catholique. Inutile d'insister sur l'importance d'un tel cours. Et il est à espérer que toute la jeunesse instruite ira entendre ces leçons d'histoire. Désormais, à chaque séance, on donnera une bibliographie des ouvrages les plus importants récemment publiés.

VENTE DE LIQUEURS—Un individu du nom de Joseph Virtue, épicier, résidant à l'angle des rues Craig et Bonaventure convaincu de vente de liqueurs sans licence a été condamné hier, par le Recorder à $50 et les frais ou trois mois d'emprisonnement.

PROCES—Le jeune fripon du nom de Joseph Villeneuve, du Village St. Jean Baptiste dont nous avons raconté les détails du vilain tour qu'il a joué à un médecin de St. Janvier, M. Toussaint Desjardins, subira son procès mercredi matin devant Son Honneur le Juge Coursol.

VENTE—Un magnifique et vaste assortiment de buffles et autres robes, ours, chat-sauvage, mouton de Perse, loup-marius, et vêtement en buffle sera vendu à l'encan aux salles de M. J. Shaw, rue Craig, 726, cette après-midi à 2 heures.

VENTE—La vente d'une grande quantité de fournitures de ménage, ameublements pour salons et chambres à coucher, tables de jeux, chiffonniers, guéridons, chaises canées, tables de salle à manger, sommiers élastiques et matelas, poterie, cristallerie et deux sleighs, deux pianos-forte en bon état et une grande variété d'autres articles. Cette vente aura lieu lundi matin à 10 heures aux salles de M. Shaw, 726, rue Craig.

VENTE—Nous rappellerons à toutes personnes désirant acquérir des fournitures de ménage, que M. Shaw est agent de la Compagnie Manufacturière d'ameublements de Bowmanville, et qu'il a de vastes et spacieuses salles, 726, rue Craig.

C'est le plus bel assortiment de cette ville pour ameublements de chambres à coucher en chêne et en noyer noir. Magnifiques garnitures en tapisseries et en reps pour salons, tables de centre avec dessus en marbre, une grande quantité de chaises canées et en crin, sofas, couchettes étagères, sideboards en noyer noir et en chêne, casiers pour livres, de secrétaires, tables de jeux, etc. Tous ces articles peuvent être obtenus aux prix d'encan.

AVIS—Deux bonnes barges et deux chalands à vendre, tout à crédit, intérêt 7 p.c. E. Angers, 418, rue Notre Dame. 81—t.

PILULES PURGATIVES DE PARSON.—Meilleur remède pour les familles. *Cavalry Condition Powders* de Sheridan pour chevaux.

De Benjamin Lyman, Ecr., Montréal.

MM. CUTLER FRÈRES ET CIE.

Messieurs,—Ayant vendu votre Baume Végétal Pulmonaire depuis bientôt 40 ans, je désire vous dire qu'il a donné plus de satisfaction qu'aucun autre médicament que j'ai jamais vendu pour rhumes, fluxions de poitrine ou autre maladie des poumons. J'en ai fait usage constamment et j'en garde toujours pour ma famille et je le recommande dans toutes ces indispositions. Je vous envoie ci inclus le certificat du Colonel Fletcher, qui est un des nombreux remerciements qui vous ont déjà été adressés.

Votre tout dévoué,

(Signé) BENJAMIN LYMAN.

Montréal, 20 mars 1871.

28 nov.—sm s A C k

NOUVELLES DE L'INTERIEUR.

FRATRICIDE.—Un correspondant de Berthier (en haut) nous écrit en date du 8 du courant :

Le bruit courait hier en cette ville que deux frères du nom de Barbel de la paroisse de St. Cuthbert, depuis longtemps pleins d'une aversion inexplicable l'un pour l'autre, en sont venus à des voies de fait déplorables.

L'ainé abusant de sa force, taquinait souvent et brutalisait le cadet.

Le 4 du courant, dès le matin, ils se rendirent à la grange ; et tout en se faisant des reproches mutuels, ils battirent le grain que leur père leur avait commandé de battre. Mais lorsqu'il fallut le relever, l'ainé força son jeune frère de se livrer à cette opération, après quoi il lui enjoignit d'aller sur le fenil chercher d'autre grain, et sur son refus, il lui donna des coups.

Son jeune frère, exaspéré, dit alors à l'ainé : "Il est temps que cela finisse ; puisqu'il n'y a pas moyen de te réduire, je vais m'y prendre autrement." Ce disant, il courut à la maison prendre son fusil.

L'ainé le voyant venir l'arme au bras, prit la fuite. Le jeune homme lui courut sus, et, l'ayant suffisamment approché, tira le coup de feu, lequel alla se loger dans la cuisse du fuyard.

Le blessé courut alors à la maison, en perdant beaucoup de sang par la plaie de l'arme à feu.

On donne l'alarme dans le canton, on court au prêtre, au médecin, etc. Tous les soins des parents et des amis furent inutiles et le malheureux mourut le lendemain, vers midi.

Ce crime affreux, ce fratricide a causé une grande agitation dans la paroisse.

PETITE GAZETTE.

—Un cultivateur du nom de Allaire, d'Etchemin, s'est fait tué par un arbre samedi dernier.

—La Louisiane a élu récemment un nègre pour président du sénat de sa législature, et gouverneur de l'Etat, puisque les deux charges sont les mêmes dans la constitution politique.

—Le *Globe* de Toronto appelle le discours du trône prononcé à l'ouverture de la législature d'Ontario une merveille d'imbécillité.

—Un citoyen de Détroit, William Millar, depuis quelque temps résident à la Crosse, Wisconsin, a été tué en ce lieu en tombant sur une scie ronde en mouvement. Sa mort a été instantanée, son corps ayant été tranché en une demi douzaine de morceaux.

—La Société Historique de Québec aura sous peu à offrir à ses patrons un nouveau mémoire historique sur la période de Frontenac. Cet écrit a été récemment choisi, pour la publication, parmi ses nombreux manuscrits, par l'historien Parkman, lors de sa visite en août dernier.

—Il est un peu tard pour faire de la statistique sur la chambre, mais vaut tard que jamais. Notre nouvelle assemblée législative comprend 28 nouveaux députés. Voyons maintenant quelle profession appartiennent les membres qui la composent. En première ligne viennent ceux qui ne croient pas que le silence est d'or, car ils vivent de la parole. Les avocats sont au nombre de 19.

Nous comptons ensuite 11 cultivateurs, 9 médecins, 6 notaires, 8 marchands, 6 propriétaires, 2 arpenteurs, 1 manufacturier. Cinq députes sont du journalisme tout en appartenant à d'autres professions.

—Le Dr. William Parker de New-York a exposé dernièrement qu'un tiers des décès à New-York était dû directement à l'abus des alcools et que dans les 28 dernières années, 190,000 personnes avaient succombé à cet abus

—Sous la rubrique : *le Pétrole en Italie* l'*Unita cattolica* publie le récit des faits suivants :

« Dans la nuit du 6 au 7 du mois de novembre des pétroleurs (petrolieri) restés inconnus, ont tenté d'incendier la cathédrale de Padoue, en jetant du pétrole enflammé non loin du baptistère, décoré, entre parenthèses, de magnifiques peintures murales datant du XIVe siècle. Par bonheur, le feu ne trouva pas d'aliment et, après avoir réduit en cendres quelques objets sans importance, s'éteignit de lui-même.

« On frémit en pensant au désastre que l'incendie de la cathédrale entrainait à sa suite ; cette église contient une riche collection de marbres, de monuments, d'objets précieux, intéressants au double point de vue de l'art et de l'histoire.

L'autorité s'est rendue sur les lieux, mais on n'a rien pu découvrir relativement aux auteurs de cette tentative criminelle.

Le surlendemain un autre incendie a éclaté dans la sacristie de San Benedetto ; fort heureusement des soldats s'en aperçurent vers quatre heures de l'après-midi ; ils accoururent, pénétrèrent dans le clocher et se mirent à tocsin, on arriva de tous côtés, et l'on parvint à se rendre maître du feu. Toute la sacristie a été détruite.

La ville est dans la consternation et réclame des mesures de prudence : le danger est grave ; la surveillance doit être rigoureuse.»

—Une des plaisanteries favorites de Rochefort est celle-ci : "Je suis condamné par la République pour avoir attaqué l'Empire." Il répète cette phrase à plusieurs fois par jour et toujours avec un nouveau plaisir. Avant de quitter la prison de Versailles, il a envoyé à M Albert Joly la collection de sa pâle *Lanterne*. C'est le plus éclatant témoignage de reconnaissance qu'il pouvait offrir à son "cher défenseur."

BAZAR

Il y aura le 22 JANVIER 1872, et les jours suivants, dans les Salles de l'Orphelinat, No. 745, rue Ste. Catherine, BAZAR et LOTERIE, au profit des Orphelins Catholiques.

Mesdames Bouthillier, Présidente ; Ostell, Vice-Présidente ; Bourret, Trés. ; Laframboise, Sec.

14 Décembre. 81—g

MAINTENANT PRÊT

LE NÉGOCIANT CANADIEN

POUR CETTE SEMAINE

LA REVUE HEBDOMADAIRE sera hautement appréciée par les maisons de commerce ayant leur clientèle en France et dans les Villages et Cantons Canadiens-Français. En vente au Bureau, bâtisse de la GAZETTE.

Souscription annuelle............ $2.00 par an.

L. E. Morin & Cie.,
Editeurs et Propriétaires.

14 déc.—82 ds n g

ÉDUCATION

Leçons de Français, d'Anglais, d'Italien et d'Espagnol, données par F. FURY, Ecr., 133, rue St. Jacques.

13 déc.—tm k 80

QUARTIER CENTRE

POUR CONSEILLER

HENRY THOMAS, Ecr.

14 Décembre 81—ds

$150,000.00.

GRAND CONCERT AVEC PRIX

EN AIDE DE

L'HOPITAL DE LA MERCIE A OMAHA.

SOUS LES AUSPICES DES

Socurs de la Charité,

LE 30 JANVIER, 1872,

DANS

REDICK'S OPERA HOUSE, OMAHA,

$150,000.00

En Prix au Comptant

LE PLUS HAUT PRIX

$50,000 en Or

Billets, $3 chaque, ou Deux pour $5.

Les Journaux d'Omaha envoyés gratuitement.

ACENTS DEMANDES.

Pour les particularités s'adresser à

PATTEE & GARDINER,
AGENTS DES AFFAIRES.
OMAHA, NEB.

25 Novembre. 67—tm k

TABLEAU ANALYTIQUE

DU

Code Municipal

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

PAR

DAVID FORGET, AVOCAT.

Cet Ouvrage est d'un très grand secours à tout Officier Municipal vû que tous ses devoirs s'y trouvent renfermés ainsi que la date de leur accomplissement.

PRIX : 25 CTS., PAR LA POSTE, 26 CTS.

En vente chez

CHARLES PAYETTE,
Libraire,
No. 250 Rue St Paul.

Montréal, 13 Déc. 1871. 80—q p

Société d'Agriculture et d'Horticulture de Montréal.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE des membres de cette société pour la réception du rapport des Directeurs pour l'année dernière et l'élection des Officiers pour l'année prochaine, aura lieu au bureau du Secrétaire-Trésorier 139, rue St. Antoine, VENDREDI prochain, le VINGT-DEUX courant, à SEPT heures et demie du soir.

J. E. P. M.,
Sect.-Trésorier.

16 déc. 1871.—83 si p

SOCIÉTÉ

Les soussignés, Avocats, sont en société sous le nom de MOREAU, OUIMET & ST. PIERRE. Leur bureau d'affaires est au No. 63, rue St. Gabriel.

PIERRE MOREAU,
HON. GÉDÉON OUIMET,
HENRI C. ST. PIERRE.

Montréal, 14 Déc 1871.—84 q A

Dr. Pierre E. LaFarge

ACCOUCHEUR

SPÉCIALITÉ : — *Maladie des Femmes et des Enfants.*

283. — Rue Dorchester, — 283

2 Décembre. 72—tm k

H. JEANNOTTE

NOTAIRE, L.L.B.

No. 41, — Rue St. Vincent, — No. 41

MONTREAL.

Bureau du Soir : No. 16, Rue Durham.

29 Septembre. 19—tm p

J. L. ARCHAMBAULT B.C.L.

AVOCAT

44 — Rue St. Vincent — 44

MONTREAL.

Boîte, 875½ Bureau de Poste.

BUREAU D'AGENCE.

M. GEORGE E. MAYRAND a l'honneur d'informer le public qu'il se charge de toute espèce de Collections et d'Agences pour les campagnes ainsi que du règlement des affaires en *faillite*.

Bonnes Références.

BUREAU : 223, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Montréal—tm k

PERDU

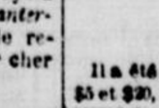

En cette ville, le 5 courant, UN CHIEN NOIR TERRENEUVE, ayant un collier, sans nom dessus. Une récompense libérale sera donnée à celui qui en donnera connaissance à ce bureau.

15 Décembre. 82—j

PERDU

Il a été perdu un paquet de greenbacks de $10, $5 et $20, s'élevant à la somme de $200, dans le trajet depuis la maison Thibaudeau & Cie., rue St. Paul, jusqu'au Marché Bonsecours et de la Place Jacques-Cartier jusqu'à la rue Notre-Dame.

Une récompense de $25 sera donnée à la personne qui le rapportera à la maison Thomas Thibaudeau & Cie.

Montréal, 28 novembre 1871. 68

$150 DE RÉCOMPENSE

Toute personne qui trouvera et remettra soit aux Messieurs du séminaire de Montréal, soit aux Messieurs de l'Evêché, ou au propriétaire soussigné, au Sault-au-Récollet, un LIVRE DE DEPOT et un PORTEFEUILLE en cuir, contenant $160, perdus le 7 du courant, recevra la récompense ci-dessus.

B. PICHÉ.

2 oct.—60 dm k

On a Besoin

Pour un Atelier Typographique de FILLES sachant bien lire le manuscrit.

S'adresser à ce bureau.

14 nov. 81

On Demande

UN MONSIEUR employé durant le jour désire trouver une occupation de quelques heures pour la soirée, pour des copies, de la tenue des livres, &c. Adresse à "A. M. N." au bureau de *La Minerve*.

23 Novembre. 64—g

A ALDIS BERNARD, Écr.

MONSIEUR,

Les soussignés, Electeurs du QUARTIER CENTRE de la cité de Montréal, desirent respectueusement que vous vous portiez candidat pour la représentation de ce quartier, dans la cité de Montréal ; et dans le cas que vous accepteriez de ce faire, les soussignés, par les présentes, s'obligent de vous donner leurs votes et leurs influences pour assurer votre réélection.

Nous sommes, Monsieur,
Vos obéissants serviteurs,

Sir Hugh Allan	H Beaudry
Olivier Berthelet	John Lawson
Hon Henry Starnes	M Gauthier
T Bouthillier	Wm Pillar
Ed Murphy	J B Desrosiers
E A Généreux	R Craik M D
Henry Mulholland	S St Onge
J B Rolland	John Kerry
Hon J J C Abbott	L Blobensky
G L Rolland	J Kirkup
Alex McGibbon	A Laforce
André Lapierre	W Weir
Geo McIver	F X Dubuc
P Moreau	Jas Gordon
A Laforce	E Perreault
Ph Henry	A Jones
H A A Brault	J M Dufresne
S A Agnew	S G Haskett
A W Grenier	F Lefort
John Woo	Jas McNeice
Tref L'Africain	H R S Trestler
A E Cohen	Robt Mitchell
M Vary	A T Holland
Wm Dawes	J Birmingham
G A Gagnon	J G Tranchemontagne
F Fisher	D A Ansel
C O Beauchemin	G H Kindall
Jas Moore	J McShane jr
G Mireault	J S Shearer
J D Walker	Jas Jack
J N Bienvenu	R E Hill
D T Fish	A McDougall
O Augé	Thos Crathern
Chs F laish	J Hodgson
A J Longpré	Thos Darling
Wm Young	A Darling
L Turgeon	A Bélanger
Wm Workman	John Lupton
Hon Chs Wilson	J Lefebvre
Chs Garth	John Fraser
F Cassidy	A Saunders
C A Leblanc	Chs Pominville
R A R Hubert	J J Dugdale, M D
John White	M Laurent
Richard White	J Tiffin
E Hudon, sr	P Daigle
J B Beaudry	Thos X Latorn
Ed Thompson	D Girouard
P R Lafrenaye	H Corrigan
S Pagnuelo	G N L Beaudry
D A Harper	Jas G Bellhouse
A O Brousseau	Pierre Delorme
Henry Prince	E Lyman Mills
A Brunet	M Thivierge
Jas Hadley	D Smith
A Levesque	A Lavallée
W S Walker	Wm Reed
J Leman	Thos Adcock
Wm Lopez	J L Moss
E Hudon	T S Brown
E Muir	L A Hart
J M Valois	P McEnroe
J A Graham	J McEnroe
A A Mailleur	W C Munderlock
J Stafford	T Maxwell Bryson
R Quintal	John Nichols
Wm Roberts	J W McEddie
F Lefebvre	G W Eddy
C J C Nichol	P B Winning
L M Marchand	J A Pillow
Wm Hobbes	A Kerry
A Dumouchelle	Wm Darling
Henry Patton	W Galt Hill
Louis Bélanger	W L Kinmond
Henry Lavender	Henry Ollendorff
J R Poitras	Oscar Turgeon
Thomas C Lander	Thos Carlisle
O Lalibèrté	Charles Bourque
William Simpson	Marcus Doherty
J Laurin	H Lamontagne
Owen J Devlin	Z Davis
L S Olivier	A Vincent
E Cochentates	J Phillipps
J A Mousseau	J A Daoust
J B Scott	Sam McGuire
J O Pauzé	E H Trudel
James B M Chipman	James Oswald
P A Fauteux	A Lacoste
John Popham	H L Routh
M Charpentier	Guill Boivin
George J Hubbard	John Street
L O David	E Lef de Bellefeuille
Lyon Silverman	H Hirshfield
J G Turgeon	J A Pilnguet
James Smith	William Trigg
Alfred Nelson	Am Archambault
Thos F F Trestler M D	Pierre Leblanc
James Cox	A Tingel
J A Ouimet	Louis Masson
J C Wilson	Robert Killgom
L O Hétu	L Vervais
J James	Thos G Rico
Louis Bédard	P A A Dorion
R Jellyman	Joseph Vogt
L Plamondon	A McManon
H E Tucker	H F Olisen
V Pauzé	G J Mayrand
J D Bennett	G L Ludum
P Gauthier	Ls Gauthier
H R Lallum	Henry W Garth
J O Lafrenière	L A Lesieur
P L Kinmond	G A Baker
W E Boyer	W B Lambe
George Blackman	G H Ireland
Ths Hiam	W D Drummond
W G Ireland	P D Browne
J Wotherspoon	R J Wickstead
John Flanagan	James Wilson
W Larkin	James Henderson
G Doherty	Wm Harvy
C O Bell	P Wardlaw
P G Coyle	John C Ford
P Lamothe	Joseph Mulholland
Samuel Dick	A Strachan
John Sterling	G R W Kittson
James Seuthrop	J P Kelly
V P Pennington	G Hope
Neston McDonald	R Hope
Milton McDonald	A & C J Hope & cie
C B Carter	S Jordan
W E Coquillette	J P Cleghorn
George Taylor	N B Desmarteau jr
N B Desmarteau sr	Chs Lacaille
W B Desmarteau	N Beaudry

Et un grand nombre d'autres dont les noms seront publiés incessamment.

A Sir Hugh Allan, Messieurs William Workman, Olivier Berthelet, Hon. Henry Starnes, Sénateur, Charles Wilson, C. Garth, Ecuier, Alex. McGibbon, Ecuier, etc., etc.

MESSIEURS,

En acceptant votre invitation de me porter candidat au Conseil-de-Ville, je n'ai aucun désir ni aucun intérêt personnel à servir.

Pendant les neuf ans que j'ai eu l'honneur de vous représenter au Conseil, j'ai dû sacrifier beaucoup de temps et de mon repos personnel pour remplir les devoirs de ma position, et je serais heureux de me retirer.

Cependant, je ne me sens pas libre de refuser votre honorable réquisition, qui contient un si grand nombre des électeurs intelligents et influents de toute croyance et de toute nationalité. Cela m'est d'autant plus flatteur que l'on m'informe que cette requisition, après quelques heures seulement de travail, et parce qu'on m'assure le support d'un grand nombre d'autres dont les noms n'apparaissent pas sur la réquisition.

J'apprécie l'honneur que vous me faites et je vous en remercie. Si je suis réélu, je m'efforcerai honnêtement et fidèlement de travailler aux intérêts de ce quartier et de la ville en général.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
ALDIS BERNARD.

15 déc.—85

DÉMÉNAGEMENT

J. C. McLaren a transporté son établissement de Sellier au No. 12, rue Bonaventure, voisin de la Batisse de Winks.

9 déc.—m k 77

PIPES D'ÉCUME DE MER

DU MEILLEUR GOUT

POUR

CADEAUX,

RICHEMENT MONTÉS ET SCULPTÉS

AINSI QUE

Pots à Tabac Argentés

Et un vaste assortiment d'articles de Goût CIGARES de la Havane, des meilleurs fabriques.

COHEN & LOPEZ.

1er Décembre. 71

MULLEN & McCALLIAN

EN FACE DU MARCHÉ

SOREL :

Marchandises Sèches ! !

Le Nouveau système est le meilleur système.

Il nous fait plaisir d'apprendre que l'un de nos anciens Marchands les plus respectables, M. McCALLIAN se retirant des affaires, que la société MULLEN & McCALLIAN, jnr., vont lui succéder dans les affaires.

L'un des premiers actes de la nouvelle société va être d'établir la règle

D'UN SEUL PRIX

Et nous applaudissons à cette heureuse, honnête et honorable idée, et nous n'avons aucun doute qu'elle rencontrera l'approbation générale.

Ayant obtenu LEUR FONDS de MARCHANDISES à grands avantages, ils disposeront de leur Fonds de LA VALEUR de

$10,000 à $12,000

Au-dessous des Prix en Gros de Montreal. Tous les articles sont marqués en chiffre.

On trouvera constamment dans ce magasin toute espèce de Marchandises de Goût et d'Etape, auxquelles les propriétaires prêteront une attention spéciale ; cette branche de commerce ayant été négligée jusqu'à présent.

☞ Les Marchands de la Campagne et autres achetant en gros trouveront leur avantage à visiter notre fonds et à eux seuls, il sera fait une déduction de 7½ par cent.

MULLEN & McCALLIAN,
Propriétaires.

14 Décembre. 82—E um k

Vente par suite d'Inventaire

Seront vendus par encan public, au No. 106, rue St. Hubert, MERCREDI prochain, le 20 Décembre courant, tous les meubles de ménage et effets mobiliers, dépendant de la succession de feue Dame CAROLINE GENEST LABARRE, en son vivant épouse de M. JOSEPH G. TRANCHEMONTAGNE.

Vente à dix heures A. M.

Conditions, argent comptant.

J. H. JOBIN, N. P.
P. MATHIEU, N. P.
L. A. DES ROSIERS, N. P.

Montréal, 14 Décembre 1871.—82 l

A VENDRE

Une Machine à Vapeur presque neuve, de la force d'un cheval.
Un Jeu de Bagatelle avec Billes, Queues, &c.
Un Matériel d'Imprimerie, Caractères, &c.
Un excellent Mélodéon, entièrement neuf, du meilleur fabricant canadien.
Un puissant Microscope de seconde main.
Un set double de Harnais Anglais.
Un puissant Télescope de Marine de seconde main.

A la salle de vente de Barter,
396, rue Notre-Dame,

T. H. HARRISON,
Propriétaire.

N. B—Toutes marchandises à vendre peuvent être déposées sans aucun frais jusqu'à ce que la vente soit effectuée à l'amiable ou par encan.
Une vente importante de Nouveautés aura lieu chaque soir de cette semaine à SEPT heures.

21 nov.—tm k 62

A VENDRE

20 ARPENTS DE TERRE EN BOIS DEBOUT (érable et merisier) situés à l'Ile Perrot.
Conditions faciles.
S'adresser au Notaire HOULÉ, 41, rue St. Joseph Montréal.

11 déc.—ts k 78

A VENDRE.

Une MAISON en Pierre de Taille, de Première Classe, située au coin des Rues St. Hubert et Lagauchetière No. 200, 68 pieds de front sur 136-6 pouces, mesure française de profondeur.

Termes faciles. S'adresser à

H. J. MEYER, Notaire,
No. 344 Rue Dorchester.

12 déc—80 ds

Vente de Terres par Encan.

TROIS TERRES contigues formant 225 arpents en superficie, avec une bonne MAISON en PIERRE, Granges, Ecuries, Remises, Hangars à Grain, Glacière, Laiterie, Porcherie, &c., &c. Le tout en bon ordre.

Ces propriétés, dont le sol est supérieur, forment un magnifique établissement, à quelques arpents du Village de Vaudreuil, dans une des plus belles localités du pays, à peu de distance du chemin de Fer et des Bateaux à Vapeur et à quelques arpents d'une fromagerie.

Le tout sera vendu, séparément ou en block, à la résidence de M. E. LEFAIVRE, sur les dites propriétés, MARDI, le DIX-NEUF DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

On vendra en même temps les animaux et agrès d'Agriculture.

Les conditions seront données le jour de la vente.

Pour plus de détails, s'adresser à

E. Z. PARADIS, Avocat,
St. Jean.

Ou à

ED. LEFAIVRE,
Vaudreuil.

27 Novembre. 69—um A p

Vente par Autorité de Justice.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que VENDREDI, le VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à ONZE heures de l'avant-midi, en l'Etude des soussignés PAPINEAU, PAPINEAU, DURAND & PAPINEAU, Notaires Publics, 32, Rue St. Jacques, (en haut), en cette Cité de Montréal, en conformité à l'autorisation du Pronotaire du District de Montréal, du Trente Novembre dernier, SERA VENDU en justice et par voie de licitation volontaire, par encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE ci-dessous décrit, appartenant à la Veuve et aux enfants mineurs de feu ÉDOUARD DEMERS, Ecr., savoir :—

UN LOT DE TERRE situé sur le côté sud-ouest de la Rue St. Denis, dans le Quartier St. Louis, de la dite Cité, étant le numéro sept cent trois (No. 703) du dit Quartier, contenant quatre-vingt-deux pieds de front, sur quatre-vingt-cinq pieds de profondeur, de la prenant trente-huit pieds et trois pouces de largeur, sur une nouvelle profondeur de quatre vingt-trois pieds et sept pouces, le tout mesure Anglaise et plus ou moins ; avec une Maison, une allonge et autres dépendences sus-érigées.

Sujet aux conditions de vente qui seront là et alors lues publiquement, et qu'on peut connaître auparavant en s'adressant aux soussignés :

D. E. PAPINEAU, N. P.,
F. J. DURAND, N. P.,
C. F. PAPINEAU, N. P.,
J. G. PAPINEAU, N. P.

Montréal, 1er Décembre 1871. 71—h

A LOUER.

Une TERRE située à Hochelaga. S'adresser à

JOSEPH LEVEILLÉ,
35, rue St. Christophe.

23 nov.—63 m p

Rapports et Reproductions

Le Grand Duc Alexis.

Un personnage distingué, le fils d'un souverain de l'Europe, jouit en ce moment de notre cordiale hospitalité.

Les circonstances douloureuses et qui affligent les cœurs de tous les loyaux sujets anglais, n'ont pas permis les manifestations qui accueillent d'ordinaire les représentants d'un pays à l'étranger, mais en présence des témoignages de sympathies et du cordial accueil qu'a reçu ici le Grand Duc Alexis, nous croyons qu'il n'aura pas trop à regretter l'éclat de plus bruyantes démonstrations. Nous voyons aussi avec plaisir que nos autorités civiques, toujours attentives et courtoises ne négligent rien pour rendre le séjour de Son Altesse Impériale à Montréal aussi attrayant que possible dans les circonstances.

La visite d'un grand personnage est toujours un évènement et l'arrivée du Grand Duc a causé un certain émoi et quelque peu de sensation dans les cercles de notre population.

Une foule nombreuse emplit sans cesse les vastes appartements du St. Lawrence Hall où loge Son Altesse et si quelque personnage à l'air digne et imposant franchit un corridor ou apparaît au haut de d'un escalier, les regards curieux et inquisiteurs semblent se demander si l'on ne reconnait pas là l'auguste visiteur.

La beauté mâle du Grand Duc, sa figure sereine et calme sans cesse éclairée d'un sourire aimable et de l'éclat de son regard, sa tournure élégante et ses manières pleines d'un abandon qui n'exclut pas la dignité, lui ont valu déjà plus d'un commentaire flatteur. Et le voile de modestie qui recouvre ces qualités les surhausse encore en leur donnant un charme de plus.

Le Grand Duc possède une éducation des mieux soignées, la science de plusieurs idiomes et converse avec beaucoup d'art. Il semble surtout avoir une connaissance parfaite de la langue française et son accent est d'une pureté remarquable. Son exquise urbanité, la grâce modeste de son maintien plein de noblesse, ses avantages physiques et son esprit cultivé lui ont acquis enfin beaucoup de sympathies et un font un homme distingué.

Son Altesse Impériale ayant exprimé le désir de faire une petite excursion en dehors des murs de la cité. Son Honneur le Maire voulut bien l'accompagner à Lachine pour y voir les rapides. Des groupes nombreux de curieux anxieux d'entrevoir un instant seulement les traits de Son Altesse, stationnaient vers midi en face du St Lawrence Hall où piaffaient d'impatience, les chevaux attelés aux élégants sleighs destinés aux promeneurs.

Le départ eut lieu vers une heure et demie de l'après-midi et fut salué de hourrahs vigoureusement répétés en l'honneur du Grand Duc dont le superbe sleigh attelé de quatre rapides coursiers ouvrait triomphalement la marche Son Altesse était accompagnée de Son Honneur le Maire, de M. Catacazi et de l'amiral Possiet en tenue.

Le cortège était composé de sept sleighs ou avaient pris place, les membres du Conseil-de-Ville, de la suite du Grand Duc et aussi notre estimable chef de police M. Penton. Celui des journalistes au nombre de cinq fermait la marche.

Le trajet qui ne fut pas incidenté s'opéra le plus joyeusement possible, les morsures de la bise et le froid piquant refroidissaient, néanmoins, légèrement la conversation.

Au joli village de Lachine le cortège fit halte à l'hôtel "Ottawa" où l'on ne s'attendait pas à la visite du Grand Duc. Le salon du deuxième fut mis avec empressement à la disposition des visiteurs qui se livrèrent au plaisir de la conversation en attendant les rafraichissements.»

Son Honneur le Maire présenta alors successivement à Son Altesse impériale, les représentants de la presse. MM C. H. Stephens, du "Daily News," Joseph Maire, du "Pays," D. W. Telford, du "Witness," J. F. Ballantyne, de la "Gazette," et Elie Tassé, de "La Minerve."

Le Grand Duc nous adressa la parole le plus souvent en français et fit allusion à sa tardive traversée qui avait suscité des alarmes et des réflexions si peu rassurantes sur son compte.

Les coupes qui s'étaient remplies d'un généreux champagne réclamant alors toute la considération des promeneurs furent videes avec un empressement général. Puis l'on reprit bientôt après le chemin de la cité, mais par une autre voie aboutissant à la rue Sherbrooke.

Le cortège défila par la rue St Jacques, puis par la rue Notre Dame, à la Place d'Armes descendit la rue Gosford pour traverser le Champ-de-Mars où l'attendait la Batterie de Campagne, sous le commandement du Lt Col Stevenson, qui salua militairement le Grand Duc et fit exécuter quelques évolutions.

Une foule considérable de spectateurs étaient échelonnés sur les degrés et dans les alentours Après ce temps d'arrêt le cortege se remit en marche pour se diriger au St Lawrence Hall, pendant que les formidables grondements du canon ébranlaient les échos lointains.

Son Honneur le Maire donnera un *lunch* à une heure cet après-midi au Grand Duc et à sa suite, auquel assisteront aussi quelques membres du Conseil.

Et ce soir Son Altesse Impériale se rendra au Rond à Patiner Victoria pour s'y livrer quelque peu à l'exercice du patin, qu'il affectionne assez, nous dit-on.

Les admissions seront nécessairement limitées.

Le Grand Duc laissant Montréal lundi pour Ottawa, partira de la Capitale mardi pour Toronto, et de là pour Niagra, vendredi le 22 ; repartant le lendemain matin de Niagara, il arrivera à Buffalo à 11 hrs a.m. ; mardi le 26 il partira pour Cleveland ; jeudi le 28 pour Détroit et samedi le 30 pour Chicago ; il rejoindra sa flotte à la Nouvelle Orléans.

POLICE CORRECTIONNELLE.

COUR DE POLICE,

Vendredi, 15 déc. 1871.

VAGABOND.—Pierre Claire, 45 ans, comparait sous accusation d'avoir dérobé une lampe le 8 août dernier et de s'être soustrait aux perquisitions de la police.

Il est condamné à $3 et les frais ou 2 mois de prison aux travaux forcés.

FRAUDANT LE REVENU.—Joseph Duchesne, du village de Rigaud, situé à 15 lieues d'ici, est condamné à $50 et les frais ou 5 mois pour avoir fraudé le revenu, en tenant illégalement des tables de billard.

ASSAUTS.—James Thompson, vs. Alexander Thompson, James Seery et Charles McCrea, pour assaut : le premier des defendeurs est soumis à une amende de $2 ou 15 jours, et les deux derniers sont acquittes.

Malvina Quintal, contre Arsène Lajeunesse, aussi pour assaut ; le differend est réglé à l'amiable.

COUR DU RECORDER.

Ludger Brousseau, 33 ans, charretier, rue Fullum, arrêté pour infraction aux règlements concernant les clochettes aux attelages, paiera $1 ou 8 jours.

Edgar Laverdure, 18 ans, cordonnier, rue Panet, et Onésime Gariépy, cordonnier, rue Ste. Catherine, comparaissent pour ivresse et pugilat rue Ste. Marie.

Le premier paiera $1 ou 8 jours et le second est acquitté.

Francis McGuire, 28 ans, charretier, rue William, a conduit son cheval à une allure immodérée, rue St George, $2.50 ou 15 jours de prison.

John Marsan, 34 ans, traduit ici pour ivresse, paiera $5 ou un mois.

Henri Marsan, 45 ans, journalier, recueilli ivre rue de l'Hôpital, $1.25 ou 8 jours de prison.

Patrick McMahon, 42 ans, rue St. Constant, et Eliza Larkin, sont acquittés.

COURRIER DE QUEBEC.

(Chronique particulière de LA MINERVE.)

Il y a beaucoup de parleurs dans notre nouvelle Chambre, mais peu de véritables orateurs. Parmi ceux-ci peuvent compter en première ligne MM. Chauveau, Laurier, Chapleau, Cauchon, etc. MM. Joly, Holton, Marchand, Fournier ne sont pas ce qu'on peut appeler véritablement des orateurs. M. Joly, obligé, comme chef de l'opposition, de combattre tout ce qui vient de l'autre côté, ce qui est raisonnable comme ce qui ne l'est pas, louvoie souvent dans des lieux communs et des banalités qui ne lui inspirent aucune éloquence ; d'ailleurs, le genre qui lui est propre, à lui, n'a d'ordinaire rien d'émouvant, d'entraînant, de persuasif. C'est un vapeur, dans un courant rapide, qui cherche plutôt à faire son chemin à travers les obstacles, qu'à entraîner dans sa marche ceux qu'il rencontre, en les faisant changer de direction.

M. Holton ne fait jamais de discours ; quelques arguments assez adroitement amenés, surtout lorsque la droite manque de tactique, quelques appels à l'expérience du passé, à laquelle il s'efforce de prêter plus d'importance encore que ce qu'elle comporte d'elle-même, le tout d'ailleurs débité sans feu, sans entraînement, on pourrait presque dire souvent sans conviction, et ordinairement d'un ton fort bas, voilà comment se montre le sous-chef de l'opposition. C'est plutôt un tirailleur qui, à l'abri de quelque accident de terrain, décoche sur l'ennemi des traits assez habilement dirigés, qu'un chef de file qui mène au combat ceux qui le suivent.

Quant à M. Fournier, il fait l'effet d'un avocat qui plaide sans aucun espoir de gagner sa cause. Un raisonnement bien suivi, des expressions justes et qui viennent sans effort, annoncent le talent et la capacité ; mais, du reste, un ton uniforme et bas, bien que le timbre de la voix paraisse assez fort, et jamais de ces exclamations, de ces emportements, de ces coups de maître, qui ébranlent, qui électrisent, qui gagnent la conviction et entraînent l'assentiment.

M. Trudel est un jeune homme de talent, qui pourrait faire un orateur ; mais malheureusement il ne se soigne pas assez. Visant au beau langage, et son raisonnement n'étant pas toujours solidement établi dans sa pensée, il lui arrive souvent de tomber dans une phraséologie embrouillée. On reconnaît sans peine l'habitué du palais, qui se rabat dans des lieux communs et des répétitions sans effet, pour tâcher de retrouver le fil de son argumentation, qu'une objection ou une digression lui a fait perdre.

Je préfère de beaucoup M. Gérin à M. Trudel. M. Gérin a le bon esprit de ne parler que lorsqu'il le faut. Il ne se croit nullement obligé de prendre la parole sur toutes les questions. Et sans viser au beau langage, sa diction est toujours pure et son raisonnement saisissable. Et toujours le ton est d'accord avec l'expression ; la conviction est toujours sentie si elle n'est pas toujours partagée par l'auditeur.

M. Chauveau, s'il avait toujours la justice de son côté, et s'il ne pouvait parler que lorsqu'il le voudrait, serait bien l'orateur le plus brillant de la chambre. Il y a chez lui toute l'étoffe qu'il faut pour faire un orateur. Mais malheureusement pour lui, obligé de n'avoir jamais tort, il s'efforce souvent de faire croire par une fougue, un enthousiasme feint qui n'en impose pas toujours à tout le monde. Et si tous ceux qui le suivent n'avaient que son éloquence pour les obliger à lui faire queue il y aurait déjà plus d'une fois qu'il se serait trouvé en minorité depuis le commencement de la session. Car de l'aveu de tous les gens sans préjugés, le gouvernement se montre cette année d'une faiblesse extrême. Pourquoi n'a-t-il pas pris lui-même l'initiative de la plupart des mesures qu'a amenées l'opposition, et qui auraient rencontré l'assentiment du pays ? Aussi répète-t-on de toutes parts ici que cette session est le commencement de la fin pour le ministère actuel, et qu'à moins de changer de tactique, il sera certainement défait à la session prochaine.

La réduction du salaire des membres aurait certainement rencontré l'assentiment général du pays. On veut prendre des airs de grands seigneurs, lorsque, d'après les comptes publics, nous touchons à la taxe directe, si on veut éviter la banqueroute. Que nous apprennent les comptes publics ? Que le principal revenu du gouvernement est la vente des terres et des limites de bois. Or ces terres, on les donne par millions à des compagnies de chemins de fer, elles ne dureront donc pas longtemps ; et à mesure que le produit de la vente des terres ira ainsi en décroissant, les dépenses pour répondre aux besoins iront toujours en augmentant. C'est donc une nécessité pour nous de pratiquer en tous points la plus stricte économie. Or ce qui peut convenablement indemniser un député d'Ontario, province bien plus riche que la nôtre, peut-être tout de même suffisant pour un député de la province de Québec.

Le double mandat est une mesure qui a fait son temps. L'efficacité additionnelle qu'apportent à notre législation les doubles mandataires est encore fort problématique. Et aujourd'hui nous avons certainement assez d'hommes pour répondre à nos besoins dans les deux parlements. On ne comprend pas bien, du reste, comment des ministres qui doivent conserver tout leurs temps aux devoirs de leurs charges,—ils sont payés pour cela,—peuvent aller passer des deux mois loin de leurs bureaux, sans inconvénients ; et la triste figure que fait ici, dans une foule de questions MM. Cartier et Langevin, ne pouvant parler sans compromettre le gouvernement d'Ottawa ait assez voir qu'ils ne sont pas chez eux, ici Il n'y a pas de doute que plusieurs des jeunes députés des Trois-Rivières, comme M. Méthot, par exemple, qui sont entrés dans la chambre en combattant le double mandat, ont été circonvenus par le ministère et qu'il se repentiront plus tard de cet écart.

Les inspecteurs d'école sont encore une institution qui a fait son temps. Je sais qu'il était impossible sur cette question, comme sur plus d'une autre, de battre le ministère, car ses appuis sont comptés d'avance ; mais on doit reconnaître que l'opposition, à l'égard des inspecteurs d'école, a fort mal plaidé sa cause.

Et comment, dit-on, pourrait-on laisser l'administration des montants si considérables sans contrôle ? Sans contrôle ? Mais à quoi sert donc le bureau d'éducation ? A quoi servent donc les commissaires d'écoles qui sont obligées de transmettre des rapports si précis, si détaillés ? Le nombre d'enfants fréquentant l'école, le montant cotisé, le montant payé, les arrérages dus, le salaire payé à l'instituteur, etc, ne sont-ce pas autant de données qui entrent dans les rapports des commissaires ? Est-il nécessaire de payer $20,000, par année pour envoyer des inspecteurs prendre des duplicata des ces items ? Lorsque le gouvernement aurait de justes raisons de croire que les rapports transmis pourraient être frauduleux, ne pourrait-il pas envoyer un délégué sur les lieux, pour s'assurer de la chose? Un ou deux clercs de plus dans le bureau de l'éducation ne coûteront pas $20,000 ! D'ailleurs, la manière dont la plupart des inspecteurs s'acquittent de leur tâche n'est-elle pas une preuve de leur complète inutilité ?

Mais, dit M. Chauveau, les inspections des écoles nous fournissent des places pour les anciens instituteurs qui méritent d'être mieux payés de leurs services. Allez-vous conserver une institution inutile pour payer des services rendus ? Je connais, moi, un moyen bien plus économique de le faire ; ce serait de donner de l'emploi dans les bureaux publics, à ces anciens serviteurs si mal rémunérés aujourd'hui. Je connais une foule d'instituteurs qui s'estimeraient heureux d'être appelés à porter des papiers dans les bureaux, ou même à veiller aux portes avec des salaires de $500 à $600, lorsqu'ils s'épuisent depuis des 10, 15, 20 années à instruire les enfants, en ne pouvait pas même toucher $300. Mais on ne le fera jamais. Pourquoi ? Parce qu'il faut avoir toujours à sa disposition une certaine proposition de patronage, et que ces vieux serviteurs dans la plus nécessaire, la plus noble, la plus sainte des causes, n'ajouteraient rien à la force du parti politique, ne contribueraient en rien à la réélection de M tel ou tel député dont on escompte les votes.

On veut économiser, mais pourquoi ne sabre-t-on pas de suite ces journaux de l'Instruction Publique qui coûtent à la Province $2,400 par année, et que personne ne lit ? D'ailleurs, quelle est la valeur de ces journaux ? Taillés à coups de ciseaux dans des publications françaises (ou anglaises), souvent même dans des livres, ils n'ont absolument rien de supérieur à nos autres publications littéraires. Que dis-je ? ils leur sont bien inférieurs, puisque la *Revue Canadienne*, par exemple, l'*Echo du Cabinet de Lecture*, etc., ne contiennent que des pièces originales, tandis qu'au bureau de l'éducation on ne fait que copier. La *Gazette Officielle* est à la disposition du bureau de l'éducation comme de tous les autres, pour la promulgation de ses règlements. Et rien n'empêche, non plus, de recourir encore aux circulaires, comme on l'a fait pendant longtemps. Si l'intérêt du pays, le patriotisme bien entendu, le bien des administrés, passaient toujours devant le patronage, le favoritisme, les complaisances intéressées, on verrait des changements dans une foule de choses qui existent aujourd'hui.

On dit qu'on veut économiser, mais voyez donc comment on procède. M. Chauveau met de côté $8,000 sur les allocations aux écoles supérieures. De suite il s'en va trouver les MM. de l'Université Laval pour leur offrir de payer leurs professeurs, s'ils veulent donner des cours publics. Mais à quoi bon cette démarche ! Est-ce que l'Université Laval, qui n'a jamais voulu recevoir un sou du gouvernement, a besoin d'une aide pour donner des cours publics ? Je ne le crois pas ; les cours publics sont essentiellement du ressort des Universités, et je pense que les MM. de l'Université Laval en auraient tout de même donnés, sans l'intervention de M. Chauveau. M. Chauveau n'aime pas à être gêné, il veut pousser sa nacelle du côté qu'il lui plaira ; il refuse à droite des allocations qu'on lui demande, pour aller les offrir à gauche à ceux qui n'osent les refuser.

D'un autre côté, les cours que l'on donne à l'Université sont-ils bien ce qu'il y a de plus à propos pour les besoins actuels de la population ? Je ne le crois pas.

Quel est le cri du moment pour le besoin actuel ? L'industrie, l'industrie ; c'est l'industrie qui nous manque. Or, croit-on qu'avec un cours de métallurgie, un autre d'économie politique, et un autre contre le mouvement perpétuel, on va grandement favoriser le développement de l'industrie ? Je suis loin de le croire. Après le cours du Dr. Larue, ceux qui connaissaient quelque chose en métallurgie en sauront davantage, je ne le conteste pas ; mais ces connaissances ne peuvent convenir qu'à un très petit nombre de personnes ; les opérations métallurgiques se concentrent toujours dans des exploitations spéciales et ne peuvent devenir d'un usage général. Ce sont là de ces cours qui conviennent parfaitement aux Universités ; c'est là que ceux qui aiment la science vont la chercher, lorsqu'ils ont les prémisses nécessaires pour la prendre. Mais ce n'est pas là que l'industriel, l'homme de métier, le manœuvrier, trouvera cette éducation qui lui manque pour élargir le cercle de ses opérations, pour tenter de nouvelles entreprises, de nouvelles manufactures.

Après les cours de MM. Hamel et Langelier, il pourra s'en rencontrer encore qui courront après le mouvement perpétuel ou qui ne sauront pas encore pourquoi les trente sous américains, après avoir été si communs, sont devenus aujourd'hui si rares.

Que nous faudrait-il donc ? Le voici.

Pas des cours universitaires avec l'argent du gouvernement, parce que nous les avons sans cela ; mais il nous faudrait des écoles ! Oui, des écoles ! Avec les $8,000 de M. Chauveau, on aurait pu fonder 3 écoles à Montréal, deux à Québec et une aux Trois-Rivières pour répondre aux besoins de la classe ouvrière. Dans ces écoles qui se seraient données le soir, on aurait enseigné la grammaire, le calcul, et surtout le dessin, le dessin qui est si nécessaire dans tous les genres d'industrie. Des écoles d'adultes, voilà ce qui nous manque.

Je suis bien loin de déprécier les cours universitaires ; je les suis avec le plus vif intérêt, et je sais qu'un grand nombre font comme moi. Mais ce sont là des écoles pour donner de la science à ceux qui en ont déjà, et ce que je voudrais, ce sont des écoles pour la donner, la science, à ceux qui n'en ont pas et qui, vu leur âge et leur position, ne peuvent consacrer que leurs soirées pour l'acquérir.

Quelque différentes que peuvent être ces appréciations des vues de la *Minerve* sur les mêmes sujets, je me flatte qu'on montrera assez d'indépendance pour leur permettre la publicité, lorsque surtout, j'en assume seul, personnellement, toute la responsabilité.

EMILE ROUSSEAU.

Québec, 9 Décembre 1871.

[NOT. EDIT.]—Notre correspondant a raison de faire remarquer que la *Minerve* ne peut accepter certaines de ses opinions ; mais nous devons à l'honorable auteur de cette correspondance de lui permettre l'usage de nos colonnes, pourvu que le public ne nous tienne pas responsable de ce qui y est exprimé.

LE DRAPEAU.

M. de Villemessant, dans le *Figaro* d'aujourd'hui, raconte la visite qu'il vient de faire à Lucerne. Sa relation, assez étendue, est discrète sur les points politique. Nous y remarquons les passages suivants :

A ce moment, monseigneur daigna me donner l'application de son manifeste, et de ce qu'il avait écrit relativement au drapeau.

On comprend que je n'aurai ni l'indiscrétion, ni l'inconvenance de rapporter ce qu'il m'a dit à ce sujet.

Passant à un autre ordre d'idées, je lui exprimai la satisfaction avec laquelle j'avais entendu ceux qui l'entouraient dire : Il est temps que le pays sache que nous ne sommes pas hommes à ramener des préjugés, à prendre des emplois ; personne de nous n'en a besoin. Nous avons vécu quarante ans sans rien demander à la famille d'Orléans, aux Républiques ni à l'Empire, nous n'avons pas à faire nos fortunes à l'aide de place ni de faveurs ; nous venons, non pas pour déposséder les gens, mais pour défendre notre pays et ramener l'ère du travail et de la prospérité !

Encouragé par le sourire approbatif du prince, j'abordai un chapitre palpitant d'actualité, celui du drapeau.

—Tenez, Monseigneur, lui dis-je, vous pensez bien que tout le monde en France s'intéresse à une question aussi intéressante que celle-là ; mais ce que vous ne savez probablement pas, c'est qu'ici même dans vos salons, je viens d'entendre émettre un avis qui pourrait bien être un commencement de solution. Pourquoi, disait un gentilhomme d'une trentaine d'années dont je ne sais pas le nom, mais qui a un grand air, pourquoi l'Assemblée, qui a le droit de rétablir la monarchie quand elle le voudra, ne choisirait-elle pas le drapeau qui lui conviendrait, et qui dès lors deviendrait le drapeau de la France ?......

Peu à peu la conversation revint sur la question du drapeau et sur celle de l'abdication qui avait couru dans les journaux.

—J'avais, dit le prince, l'intention d'écrire une lettre, mes amis m'en ont dissuadé. Je suis prêt à tous les sacrifices possibles ; quant à l'abdication, dit-il en se levant et en étendant énergiquement le bras : JAMAIS ! JAMAIS ! JAMAIS ! J'ai une mission à remplir, et il m'est impossible de me rendre coupable d'une lâcheté ni d'une désertion ! Je vous autorise à l'écrire dans votre journal et à le dire à tout le monde.

—Monseigneur, répondis-je, je n'aurai qu'à m'efforcer de reproduire exactement les paroles que je viens d'entendre, et la manière dont elles ont été prononcées.

La parole que rapporte M. de Villemessant est confirmée par une lettre du prince, publiée dans le journal de Lyon, la *Décentralisation*. Monseigneur le comte de Chambord, s'adressant à un de ses amis, à propos de cette idée mise en avant par un journal orléaniste, doute que " même parmi ceux qui le connaissent " le moins, personne la puisse prendre au sérieux. " Il ajoute avec autant de dignité que de raison :

" nul n'a le droit d'ignorer mes sentiments " au point de me proposer *d'abdiquer mon* " *devoir*, et personne, tenez-le pour certain, " *n'osera* me faire cette injure......"

L'on a peut-être osé, mais l'on n'osera plus, et ainsi se trouve définitivement vidée la question du drapeau. Le devoir du roi est, en effet de maintenir son droit, qui est le droit de tant d'autres ; et le drapeau de son droit est le drapeau blanc. Dans sa famille, le drapeau tricolore est le drapeau de l'usurpation ; dans le peuple, il est le drapeau de la sédition, de l'insurrection et de la rupture violente avec tout l'ordre social français et chrétien.

Il ne faut pas dire que c'est voir trop de choses sous la couleur d'un drapeau ; si toutes ces choses n'y étaient pas, rien ne serait plus insignifiant que ce signe, et il n'y aurait aucune raison de contester sur ce point en des circonstances trop faites pour conseiller et pour imposer l'accord. On conteste parce que ces choses y sont. Ceux qui veulent conserver le drapeau de la Révolution, veulent conserver la Révolution, la veulent continuer. Il est tout simple que le roi refuse d'en passer par là. Le drapeau tricolore flottait sur l'échafaud de Louis XVI et escortait la voiture qui emporta Charles X en exil. Pour la branche aînée des Bourbons, le drapeau tricolore est la négation, l'injure, le couperet. Son ombre est mortelle à l'institution monarchique. Henri V regnerait fort mal sous ce pavillon où la vieille France ne se retrouvera jamais, où le monde ne la reconnaîtra jamais.

Et toute légitimité s'y retrouvera aussi peu que la légitimité royale. Car si un instinct, trop faible aujourd'hui comme tous nos bons instincts, et trop combattu par nous mêmes, nous fait malgré tout tendre les mains vers le comte de Chambord, ce n'est pas tant pour lui que pour nous ! Nous avons besoin de lui, voilà le grand titre royal, plus précieux à ce cœur chrétien que le vieux droit de son nom et de sa race. C'est ce besoin public qui constitue son devoir, lequel, né de son droit, passe avant son droit et lui défend d'abdiquer. Tout droit enfante un devoir, qui est en même temps sa garantie, son fardeau et sa grâce. Le chrétien peut abdiquer un droit, mais non pas quand ce droit est le moyen nécessaire du devoir qu'il doit remplir. Dans les jours troubles du treizième siècle, Dante maudissait, au nom des peuples, l'humilité du saint qui avait refusé le lourd fardeau de la papauté :

Che fece per viltade il gran rifiuto !

Et cependant le poëte devait savoir comme le saint que le fardeau trouverait des épaules aussi dignes et plus fortes. Mais Bourbon ne peut laisser le sceptre que pour le voir passer à une main peu sûre et même haïe de la révolution, c'est-à-dire plus complaisante à l'ennemi.

Il ne peut méconnaître que sa légitimité devient nécessaire à toute légitimité sociale, légitimité du père de famille, légitimité du propriétaire, légitimité du juge et de la loi, et plus que toute autre, légitimité du citoyen.

Avec la légitimité monarchique, toute légitimité a été ébranlée par le même principe de dissolution, mais principalement la légitimité du peuple. En France, sous les plis du drapeau tricolore est née pour la première fois la tyrannie. Avant le comité de salut public et les clubs assassins enfantés par le droit de 89, où peut-on montrer dans notre histoire ce que l'on appel un tyran ? Tous les peuples avaient été plus ou moins souillés de cette honte. La France seule alors en était exempte ; cette sorte de monstre y était inconnue. Par le droit de 89, elle a été livrée aux plus cruelles et infamantes aventures. Elle ne saurait compter ce qu'elle a vu passer de scélérats, de faquins et de drôles qui ont tripoté à leur guise sa fortune, son sang, ses lois et ses mœurs.

Le drapeau tricolore est le drapeau de la Révolution fatiguée et celui du césarisme ; et tous deux, sous ce commun signe du mépris de Dieu et du mépris de l'homme, ne peuvent que travailler à l'événement du drapeau rouge. Ceux qui demandent à M. le comte de Chambord de prendre le tricolore, lui demandent d'être à son tour un pionnier du drapeau rouge, c'est-à-dire de la destruction systématique et absolue. Ils désirent le roi comme un répit, uniquement comme un répit, avant ce terme final vers lequel leur démence épouvantée a déjà fait tant d'étapes de sang.

Pour ne rien dissimuler, les princes d'Orléans s'obstinent dans un assez triste rôle. Nous ne les accusons d'aucun crime, mais il nous semble qu'on ne peut plus les louer d'aucune grandeur ni même d'aucune habileté. L'habit bourgeois a beaucoup plu en France, mais il a fait son temps. S'il lui reste quelque prestige, les princes d'Orléans auront beau faire, ils ne seront jamais aussi bourgeois que Thiers ; ils ne seront jamais non plus aussi révolutionnaires ; ils ne seront pas davantage, quoi qu'ils fassent, aussi tricolores que Bonaparte.

Leur tricolore est passé et rien n'est plus passé. Ils peuvent bien fermer la France à leur auguste chef, mais c'est lui seul qui peut les ramener honorablement et solidement ; et s'ils ne veulent pas se tenir derrière lui, ils disparaîtront néanmoins avec lui et plus que lui, sans aucun reflet du grand honneur qui enveloppera le dernier Bourbon. En barrant la porte à Henri V, ils l'ouvrent à Napoléon IV, qui n'est pas seulement plus révolutionnaire, mais qui est aussi plus monarchique au gré de la révolution.

Et ce quatrième Bonaparte, suivi et bientôt dominé par sa queue rouge, laissera à sa place le drapeau rouge, qui l'aura étranglé.

LOUIS VEUILLOT.

Détresse au Saguenay.

Depuis longtemps déjà, les journaux avaient fait circuler la rumeur que les gelées et les pluies de l'automne qui vient de s'écouler, avaient causé aux colons du côté de Chicoutimi des pertes qui avaient pris le caractère d'un désastre. Personne du comté n'a donné des détails alors, et c'était sage : nous connaissions toute la grandeur de notre infortune. De plus, il y avait à peine une année qu'un long cri de détresse, parti du Saguenay, avait trouvé un écho dans tous les cœurs, et vous aviez apporté, compatriotes des deux origines, l'espoir et l'aisance au foyer de centaines de familles que l'incendie du 19 mai 1870, avait jetées dans le désespoir et la misère. Nous savions que faire le récit de ce que vont endurer plusieurs colons, c'était prélever un tribut sur la générosité d'un grand nombre, et nous avions attendu, afin de pouvoir juger si, avec les ressources dont nous disposons, il nous était possible de nous exempter d'un nouvel appel à la générosité publique.

Nous avons recueilli beaucoup de renseignements dont je crois devoir mentionner une partie : A la Rivière à l'Ours, la totalité de la population est obligée actuellement d'acheter pour la vie ; la plus grande partie du canton Ashuapmouchouan se trouve dans le même cas. N.-D. d'Hébertville, N.-D. du Lac St. Jean, St. Jérôme, Grammont, Alma, etc., ont beaucoup moins souffert, bien qu'on évalue à un tiers et même plus la diminution sur la récolte, prenant pour terme de comparaison l'année 1870. Chicoutimi et les nombreuses paroisses environnantes se trouvent en face d'une position à peu près identique à celle de la vallée du Lac Saint-Jean.

Le grain de semence sera excessivement rare, car outre qu'une partie devra être employée pour la consommation, les pluies et les gelées qu'ils ont subies ont rendu presque tous les grains impropres à la germination.

Avant de suggérer les moyens de passer cette crise, sans faire un nouvel appel à la charité publique, je dois dire que je suis l'organe d'un comité qui s'est enquis des ressources, et a discuté les moyens auxquels il faudra recourir.

Des requêtes se font dans tout le comté afin de demander à la législature une somme qui sera destinée à l'achat du grain de semence. Je ne donnerai pas les raisons qui militent en faveur de cet octroi, les données précédentes et le dévouement des honorables ministres pour la cause de la colonisation du Saguenay, m'exemptant de m'étendre au long sur ce sujet.

Je me permettrai de suggérer d'autres moyens qui sans doute seront pris en considération et dont les honorables ministres reconnaîtront l'à-propos :

1o. Les travaux du gouvernement au Saguenay devraient être plus nombreux que ceux des années precédentes.

2o. Tous les travaux qui pourraient être exécutés pendant la saison d'hiver devraient l'être pendant cette saison, et le plus tôt possible.

3o. Les travaux sur les chemins de colonisation devraient être commencés de bonne heure ce printemps, afin de permettre aux colons d'y gagner leur subsistance en attendant la récolte prochaine.

Il n'est pas hors du propos de mentionner que le découragement s'empare d'une partie notable de la population, et si le gouvernement ne donne pas les moyens de subsistance de bonne heure ce printemps, et même cet hiver, l'émigration qui n'a pas encore fait de ravages ici commencera son œuvre, et sur une grande échelle. Le fait qu'un bon nombre de personnes et surtout les membres du clergé, se sont mis à l'œuvre afin de trouver des moyens pour combattre la misère, qui vient frapper à la porte d'un grand nombre, a rendu le courage, mais il va sans dire que frustrer les espérances de ces malheureux, ce serait ajouter à leurs malheurs, et alors toutes les influences locales possibles ne pourraient empêcher l'émigration. Cette dernière ne sera pas, pour les colons, une question de chercher fortune, car tous ont confiance dans l'avenir du Saguenay ; mais elle sera une nécessité urgente, une question de vie.

Je ne doute pas que les honorables ministres et les députés des différents comtés vont faire tout en leur pouvoir pour enlever au colon du Saguenay l'alternative cruelle de mourir de faim, ou de laisser le sol qui lui promet l'abondance dans un avenir peu éloigné. Ils se trouvent en face d'une œuvre de charité et de patriotisme, et leurs antécédents nous donnent plus que l'espoir, j'allais dire la certitude de voir la situation présente s'améliorer.

LABARRE.

NAISSANCE

—En cette ville, le 15 Décembre, la Dame de Napoléon Julien, une fille.

En cette ville, le 15 courant, la Dame de M. Félix Boismenu, une fille.

—Hier, à Montréal, Madame L. O. David, une fille.

DECES

—En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 22 ans, Delle. Philomène Peltier.
Les funérailles auront lieu le 16 du courant.

RECENSEMENT
COMPLET
DE LA
PUISSANCE du CANADA
Pour 1871.

Mis en pamphlet et en vente au Bureau de *La Minerve* et chez les Libraires.

Prix . . . . 5 Centins

2 déc. 73

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS
DE LA
REVUE CANADIENNE

Le Chatiment de Dieu
Roman dû la plume d'un écrivain des plus distingués.—Un magnifique volume de 350 pages, format in-12.

Les Légendes de St. Joseph
Un volume de 340 pages, même format que le premier.

Tout abonné qui paiera avant le premier de Janvier prochain le montant complet qu'il peut devoir pour son abonnement, y compris l'abonnement pour 1872, qui est de $2.25, frais de Poste inclus pour l'année, recevra en même temps que la livraison de Janvier, l'un des volumes ci-haut mentionné.

Toute personne qui n'est pas encore abonnée participera aux mêmes avantages en s'abonnant et payant le montant de sa souscription avant le 31 Janvier 1872.

Les personnes qui désireront recevoir leur PRIME par la Poste, voudront bien ajouter à leur abonnement dix centins pour frais de Poste.

On s'abonne chez l'Editeur,
EUSÈBE SENÉCAL,
Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.

La Revue Canadienne

Recueil périodique de Beaux-Arts et de Sciences, a pour but de travailler à la création d'une littérature nationale, à l'alliance des Lettres et de la Religion, et à la défense des principes fondamentaux de l'ordre social et de toute vraie civilisation.

La rédaction se fait sous la direction d'un comité de Directeurs.

Prix de l'abonnement : un an, $2 ; six mois $1
Comme les frais de port sur cette Revue sont, depuis le 1er de Janvier 1869, de deux centins par livraison, payable d'avance, la souscription en dehors de la ville est de $2.25 ; pour les Etats-Unis $2.25 en or.

12 déc. gli—79

Magasin Central d'une Piastre
DE HARPER
267, — RUE NOTRE-DAME, — 267
CATHEDRAL BLOCK.

LES DAMES ET MESSIEURS

De cette ville et des campagnes sont instamment priées par M. D. A. HARPER, de faire aussitôt que possible le choix de leurs CADEAUX DES FÊTES de la nouvelle année. En agissant ainsi ils s'assureront le premier choix.

Si vous tardez jusqu'aux derniers jours de 1871, il sera impossible autant pour vous que pour nous de satisfaire le grand nombre de personnes qui se rendront au

MAGASIN D'UNE PIASTRE

20,000 différents PRÉSENTS ont été reçus de toutes les parties du Globe.

Fleurs de Soie et de Luxe
Paniers de Perles,
Parapluies,
Chaussures,
Coutellerie, Poterie et Verrerie,
Etui à Bouquets,
Poupées,
Paniers de Fantaisie
Huiliers de 5 bouteilles,
½ doz. Couteaux de Table,
½ doz. Couteaux de Dessert,
½ doz. Fourchettes de Table,
1 doz. Cuillères à Thé,
Chandeliers en Bronze,
Pendules de 30 heures,
Violons
Chaînes de Garde pour Dames,
Epinglettes reversibles,
Joncs et Bagues en Or solide,
Crayons en Or,
Paniers à Cartes en Argent,
Chaînes en Cheveux de Messieurs
Sonnettes de Table,
Vases,
Couteaux pour le Beurre,
Coupes en Argent,
Réfrigérants pour le Beurre,
Bijouterie imitation de Grenat
Chaînes pour Messieurs,
Chaînes de Cou pour Enfants,
Porte-Montres,
Bouteilles de Toilette,
Porte-Cartes,
Ornements en Bronze,
Nattes de Table,
Albums, Charmes de Fantaisie,
Tatlières Argentées,
Eventails Noirs,
Epoussoirs élégants,
Boites à Ouvrage,
Ecritoires,
Eventails en Soie Blanche,

☞ Chacun des susdits articles seront envoyés à aucune des parties de la Puissance en s'adressant par lettre y compris $1.00.

Les Clubs conjoints désirant des Présents pour les Fêtes devront s'adresser à

D. A. HARPER,
Magasin d'une Piastre,
267, Rue Notre-Dame.

9 Décembre—dn k 77

1871 1872

PRESENTS POUR LES FETES

GRANDE VENTE

J. ANDREW GRAHAM

Offre son immense Stock, pour le temps des Fêtes, à des prix très-réduits.

ALBUMS DE SALON POUR DEUX DOLLARS

Pupitres, Boites à Cartes, Encriers, Portemonnaies, Boîtes de Couleurs, &c., &c.

LIVRES POUR PRÉSENTS, Livres de Prière, Jouets d'Enfants, &c., &c., à des

Prix Très Réduits

ENTREPOT DE PAPETERIE
279,—Rue Notre-Dame,—279
[CATHEDRAL BLOCK.]

J. ANDREW GRAHAM.

15 Déc.—r 82

CHARBON
CHARBON

Déchargé tous les jours et à vendre à bord du vaisseau :—

Lehigh,
Lackawanna,
Pittston,
Welsh Anthracite
Newcastle à Grille,
Newcastle pour Forgerons,
Ecossais pour Vapeur,
Nouvelle Ecosse,
Etc., Etc

Les prix sont très bas et la qualité de première qualité.

Tout le Charbon vendu par nous est pesé à la Pesée Publique, et le certificat de pesanteur accompagne chaque livraison. Les charretiers ont aussi instruction d'aller à toute Pesée Publique que l'on désirera, toutes les fois qu'un acheteur désirera faire viser le certificat de pesanteur qui accompagne la charge.

Ceux qui désireront charroyer leur Charbon eux-mêmes, recevront le prix du charroyage.

S. W. BEARD & Co.,
Au bas de la Rue McGill.

18 Août. 288—r

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les Médicaments du jour sont

LE REMÈDE DU Père Bruno — LE REMEDE DU Père Bruno

Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la PANACÉE DES INDIENS qui surpasse en activité toutes les SALSEPAREILLES en usage.

En vente chez tous les Pharmaciens et spécialement chez les propriétaires

PICAULT & FILS
PHARMACIENS-CHIMISTES
75, Rue Notre-Dame, coin de la rue Bonsecours
MONTRÉAL.

☞ Consultations gratis.
19 mai. a Ek— 8

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
EDWARD WRIGHT, Failli.

Des SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné à son bureau, No. 1, Union Building, rue St. François-Xavier jusqu'à SAMEDI, le 16 courant, pour l'achat en un lot de tout le STOCK DE COMMERCE de Faïences et Verreries appartenant à la succession de Edward Wright, tel qu'il se trouve dans le magasin No. 165, grande rue St. Laurent.

Aussi, le loyer du local jusqu'au premier Mai prochain.

Pour l'inventaire et les détails, s'adresser à
T. S. BROWN,
Syndic.

12 déc.—79

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
NAPOLÉON JACQUES, de la cité de Montréal, marchand de cuir, tant individuellement que comme ayant ci-devant fait affaires en société avec Dame Angèle Duhamel, épouse de Olivier Jacques, sous le nom de O. Jacques et fils, Failli.

Je, le soussigné Thomas S. Brown, de la cité de Montréal, ai été nommé syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi sous un mois ; et ils sont par le présent notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 1, Union Buildings, rue St. François-Xavier, en la cité de Montréal, MARDI, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1872, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 13 Déc. 1871.—83 ds

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de
EDWARD WRIGHT, de la cité de Montréal, commerçant, Failli.

Je, soussigné THOMAS S. BROWN, de la Cité de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de me fournir leurs réclamations sous un mois ; et sont par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No 1 " Union Buildings " Rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, JEUDI, le DIX-HUITIÈME jour de JANVIER 1872, à TROIS heures de l'Après Midi, pour l'examen public du Failli et l'arrangement des affaires de la Faillite en général.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 13 Décembre 1871. 83—ds

Acte concernant la faillite 1869

Dans l'affaire de
OLIVIER JACQUES, Marchand de Chaussures et Commerçant, de la Cité de Montréal, tant en son propre nom individuellement qu'en sa capacité de légataire universel de tous les biens-immeubles et biens-fonds laissés par feu DAME ANGÈLE DUHAMEL, son épouse, décédée, et en cette dernière capacité, le dit OLIVIER JACQUES agissant pour sa dite épouse individuellement, et comme ayant en son vivant fait affaires seul à Montréal, sous le nom de O. JACQUES, et comme associée avec son fils NAPOLÉON JACQUES, sous les nom de " O. Jacques & Fils." Faillis.

Je, le soussigné, THOMAS S. BROWN, de la Cité de Montréal, ai été nommé Syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi sous un mois, et sont par les présentes notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 1, Bâtisse Union, Rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, MARDI, le 16ème jour de JANVIER 1872, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 13 Décembre 1871. 83—ds

VENTE PAR ENCAN

PAR HENRY J. SHAW.

Aujourd'hui.

VENTE D'UN STOCK CONSIDÉRABLE ET CHOISI de PAPETERIE et LIVRES,—MM. A. MURRAY & CIE, ont donné instruction à M. Shaw de vendre par encan, sans réserve, sur les lieux, encoignure des rues St. Jean et Notre-Dame, MERCREDI, 29 Novembre et les JOURS SUIVANTS, tout le stock actuel de choix et bien assorti, comprenant environ $16,000 en Papeterie importée, particulièrement adaptés aux hommes de profession, marchands et banquiers, ainsi qu'une magnifique collection de Bibles, Livres de Prières services d'église, &c., &c.

La Papeterie comprend en partie des Plumes en Or de Foley des Plumes en Acier de Mitchell & Gillott ; des Formule de Livres en grande variété ; Livres de Poche, Bourses, Encre, Cire, Ficelle, &c, Papier à Lettres superfin et d'une grande beauté, glacé réglé ou non, Papier Foolscap ou pour Livres de compte, Papier Brouillard. Pour les détails, voir les catalogues qui seront prêts lundi, le jour antérieur à la vente.

Conditions, au-dessous de $100, comptant ; de $100 à $300 billet à trois mois ; de $300 à $600, quatre mois ; audessus de $600, six mois. Papier approuvé.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

62

Aujourd'hui.

Importante Vente Annuelle de belle Argenterie et Coutellerie, des ateliers de PRINCE, à Sheffield, Angleterre.

M. SHAW a le plaisir d'annoncer la Vente Annuelle à l'occasion des FÊTES de NOËL, de la belle Argenterie et Coutellerie qui lui est arrivée, de la manufacture ci-dessus. L'assortiment est exposé dans son nouveau magasin de la Rue Craig, et la vente commencera VENDREDI, le 1er DÉCEMBRE, et se continuera chaque jour jusqu'à ce que le tout soit vendu.

Cette consignation comprend un grand assortiment de services à Thé et Café, dont les dessins sont du meilleur goût, avec bouilloires et tous autres accessoires, Huiliers, Ménagères, Pots à Crême, Réfrigérateurs et une quantité de Gobelets montés en argent, Cuillers à Soupe, Corbeille à Biscuits, Cuillers, Fourchettes, &c.

La Coutellerie consiste en Couteaux de Table et de Dessert, montés en argent et en ivoire, Couteaux à dépecer et fusils, Boîtes de Plats à Poisson, Fruits et Desserts, également montés en argent ou en ivoire.

Les personnes qui ne pourraient se trouver à la vente peuvent acheter en particulier au prix fixé par l'encan.

Les Catalogues détaillés sont à la disposition des acquéreurs.

La vente aura lieu chaque jour à DEUX et SEPT heures P.M.

L'on peut voir dès à présent aux Salles de Ventes de M. Shaw, tout l'assortiment de cette belle argenterie.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

69

Cet Après-Midi.

Vente de Robes et Vêtements de Fourrures, &c., &c.

Le soussigné vendra à ses Salles, 736, Rue Craig, SAMEDI APRÈS-MIDI, le 16 courant, le solde de consignation de Sleighs de fantaisie et Robes de Buffle, Chat Sauvage, Mouton de Perse, Ours, Loup Marin et Vêtements de Buffle.

Les Robes sont toutes bien doublées et bordées. On peut voir le choix samedi matin, et jusqu'à l'heure de la vente.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

80

Vente de Meubles de Ménage, Sleighs, Tapis, &c.

Le soussigné vendra à ses Magasins, No 726, rue Craig, LUNDI MATIN, le 18 courant, plusieurs Sets de Chambres à Coucher et de Salon ; Matelas à ressorts et en crin ; Chaises cannées ; Tables à Dîner ; Sideboards ; Tapis ; Sofas en crin et Couches ; deux bons Pianos de seconde main ; Etagères en noyer noir ; Tables de Centre ; Couchettes pour Chambres à Coucher ; Tables à Cartes ; Coutellerie, Verrerie, Poêles, &c.

Vente à DIX heures.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

82

Vente de Chevaux, Sleighs, Robes, Harnais, Couvertures de Cheval, &c., &c.

Cette vente sera faite par le soussigné aux Starr's Livery Stables, vis-à-vis le Carré Victoria, VENDREDI APRÈS-MIDI, le 22 Décembre courant. Plusieurs beaux Chevaux et Sleighs sont inscrits pour cette vente.

Vente à DEUX heures.

HENRY J. SHAW,
Encanteur.

84

Les entrées pour la vente ci-dessus doivent être faites au bureau de l'encanteur, 726, rue Craig.

VENTILATION
ET
CHAUFFAGE

LE BUREAU DES SYNDICS D'ÉCOLE, de la Ville de Toronto, certifie que le

SYSTEME RUTTAN

donne la plus grande satisfaction et que pour chauffer leur Ecole Modèle sur la Rue Ste. Elizabeth, il ne leur faut que dix cordes de bois par année.

UNE MAISON D'ÉCOLE DE CAMPAGNE ayant une chambre seulement peut être complètement chauffée et aérée avec trois cordes de bois par année.

UNE RÉSIDENCE d'un étage et demi avec un passage fermé peut être chauffée et aérée avec quatre cordes de bois par année.

BATISSES PUBLIQUES.—M. RUTTAN arrangera gratuitement toutes bâtisses publiques, si les propriétaires veulent lui donner une moitié de ce qu'ils sauveront de bois par année jusqu'à l'expiration de sa patente.

UNE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES, ayant un passage fermé peut être chauffée et aérée avec huit cordes de bois par année.

Le nouveau POÊLE VENTILATEUR No. 3, est le plus élégant qu'il y ait sur le continent.

FOURNEAUX A SÉCHER. Fourneaux à Sécher de RUTTAN, sécheront le bois dans 12 heures au moyen de l'air chaud. On en fait usage pour la Laine, le Houblon, Tabac et le Malt.

Les FOURNAISES de RUTTAN brûlent Charbon dur ou mou, le bois ou la tourbe.

S'adresser à
H. J. RUTTAN
Architecte,
Cobourg, Ontario.

WM. CLENDINNENG,
AGENT,
Grande Rue St. Jacques, Montréal.

4 Septembre. 201—8

A Prêter $25,000

A des conditions faciles et sur garanties hypothécaires. On achète aussi des créances assurées par garanties.

S'adresser à
M. BEAU & DUMOUCHEL,
Notaires,
rue St. François-Xavier

SANGSUES

Un splendide lot de SANGSUES SUÉDOISES nouvellement arrivé, et à vendre à la

PHARMACIE
DE
LAFOND & VERNIER
252, Rue Notre-Dame, 252.

A ceux qui désirent avoir les DENTS BLANCHES comme l'ivoire, achetez cette fameuse Poudre WARACA dont le goût et la couleur sont des plus agréables, elle a pour effet de Blanchir les Dents sans en détériorer l'émail, et laisse un Carmin sur les lèvres qui donne un piquant séduisant à la figure.

Plus de CHEVEUX BLANCS, GRIS. Chacun peut avoir les cheveux de son jeune âge en se servant de cette préparation OREYDALLAH si célèbre que chacun veut en avoir sur sa table de Toilette. Les cheveux et les favoris deviennent sous son effet *magique*, soit du plus beau brun, soit du plus beau noir, enfin dans leur état naturel.

Préparé seulement par
LAFOND & VERNIER,
Pharmaciens,
252, rue Notre-Dame.

N. B.—Le SODA de notre fontaine et le NECTAR à la CRÊME ne peuvent pas être surpassés à Montréal.

On achète à notre Pharmacie toute sorte de vieil argent.

20 juin. 2—242

VENTE PAR ENCAN.

PAR ALFRED A. BOOKER.

TERRES A BOIS A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC

Aux salles du soussigné, No. 381, rue Notre-Dame,

VENDREDI, 22 DECEMBRE 1871

Les Lots suivants de bonne Terre à Ferme, savoir :

TOWNSHIP DE SHIPTON, P. Q.,

Lot No. 23, dans le 2nd Rang, 200 Acres
" 24, " " 200 Acres

Il y a du Pin et de la Pruche sur ces lots. Ils sont situés un peu plus bas que le village florissant de Danville, et non loin de la Rivière Nicolet, en bas de laquelle on peut envoyer des billots de bois flottants à aucun endroit désiré.

AUSSI, DANS LE
TOWNSHIP DE WINDSOR, P. Q.

Lot No. 22, dans le 13me Rang, 200 Acres

Ce lot est bien boisé de Pin, Pruche, Cèdre, &c., &c., et près des Moulins à Papier de MM. Angus, Logan & Cie. et autres manufactures au Biage de Windsor, où toutes sortes de produits trouvent un écoulement facile.

Conditions faciles. Titres indisputables.

S'adresser à
ALFRED A. BOOKER,
Encanteur.

Montréal, 11 Décembre 1871.—80

AVIS AUX ARCHITECTES

LE BUREAU DES DIRECTEURS
DE
L'Association Chrétienne des Jeunes Gens de Montréal

Demande des PLANS et SPÉCIFICATIONS pour une bâtisse à être érigée pour l'Association.

Des détails complets quant à la dimension du lot, facilités requises, et tous autres détails seront donnés sur application au soussigné,

T. JAMES CLAXTON,
Président du Bureau des Directeurs.

Aucun Plan ne sera reçu après le 10 Janvier.
14 Décembre. 81—c

POUR LE RHUMATISME ET LA GOUTTE

Le Remède du Dr. BIRNBAUM pour le Rhumatisme et la Goutte, est connu partout en Europe comme étant le plus efficace de tous les remèdes pour la guérison immédiate et effective du Rhumatisme, de la Goutte, de la Goutte Volante, de l'inflexibilité des membres ou des jointures, de l'Entorse et de l'Engourdissement, Névralgie.

Un seul essai est suffisant pour en prouver l'efficacité. Faites-en usage dans un des cas mentionnés et vous trouverez que c'est un bienfait réel.

CHARLES MARTIN,
30, Carré Victoria,
Seul agent pour le Canada et les Etats-Unis.

CERTIFICATS.

Après avoir souffert énormément pendant un mois d'un rhumatisme obstiné, qui m'avait forcé de rester au lit pendant presque toute une semaine, sans pouvoir me tourner, malgré tous les efforts d'un des premiers médecins de cette ville, un ami m'a donné une bouteille du " Remède du Dr. Birnbaum contre le Rhumatisme et la Goutte." Ayant appliqué ce remède seulement deux fois, j'éprouvais de suite un tel soulagement qu'il m'a été possible de me lever immédiatement, et au bout de trois jours je me trouvais entièrement guéri.

P. BOURDEAU,
De la maison Bourdeau & Barbeau.
Montréal, 7 oct. 1871.

Montréal, 2 oct. 1871.

Ma sœur ayant eu une attaque sérieuse de Rhumatisme, je me procurai pour elle le " Remède du Dr. Birnbaum contre le Rhumatisme et la Goutte," qu'un ami m'avait recommandé. Il faut avouer que je ne peux pas parler trop hautement de l'effet merveilleux de ce remède, parce que la douleur cessa après l'avoir employé seulement deux fois, et l'enflure disparut en peu de jours.

W. McKAY
Professeur à l'Ecole Commerciale Catholique.

CHARLES MARTIN.
Seul Propriétaire
No. 30 Place Victoria, Montréal.

☞ A vendre chez tous les Pharmaciens.
29 août 1871 ap—301

BANDAGES ! BANDAGES !

Un des meilleurs assortiments de BANDAGES de la Puissance, de toutes sortes et de toutes mesures pour les adultes et les petits enfants, provenant des meilleures fabriques Anglaises et Américaines,

Aussi, un choix de Bandages pour l'abdomen, Suspensoirs, Extenseurs pour la Poitrine Préservatifs pour les yeux, Bas de Sois, &c.

Instruments de Chirurgie choisis.

J. GOULDEN,
CHIMISTE & PHARMACIEN,
175,—Grande Rue St. Laurent.—175
Branche : — 363, Rue Ste. Catherine, Montréal.
11 Novembre. 6¼—

FLEURS CONSERVÉES

Immortelles, Allemandes et Canadiennes conservant leur beauté et la fraicheur de leur couleur. Assortiment de Croix, Bouquets, Corbeilles, Etoiles, Ancres, et aussi quelques Hyacinthes.

JAMES GOULDEN,
DROGUISTE,
175,—Grande Rue St. Laurent,—175
28 Octobre. 44—r

UNE BIEN BELLE CHEVELURE !

Une Bouteille—75 Centins. — TRADE-MARK — GARDNER — MONTREAL — Trois Bouteilles—2 Dollars.

C'est un fait remarquable et digne de la considération de ceux qui apprécient une Chevelure plantureuse, que le

RENOVATEUR DES CHEVEUX CINGALESE

Ne manque jamais de faire revenir les cheveux blancs à leur couleur naturelle et à leur beauté. C'est aussi un bon restaurateur pour les cheveux, et sans aucune huile ou pommade, et n'entache pas la peau.

J. GARDNER,
Apothicaire,
457, Rue Notre-Dame,
Manufacturier & Propriétaire.

4 Nov. 66—r

C-C-C
OU
CELEBRE CORDIAL CARMINATIF

Pour la Dentition des enfants, Diarrhe, Dysenterie, Convulsions, perte de Sommeil et toutes les maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

L'action calmante de cette préparation n'est pas due à l'Opium, remède qui, lorsqu'on en fait trop fréquent usage, est de nature à causer du à la santé de l'enfant.

L'Effet du CÉLÈBRE CORDIAL CARMINATIF n'est pas de faire dormir l'enfant, mais au contraire, de soulager les douleurs et par conséquent produire un sommeil naturel.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de la Campagne.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

DEVINS & BOLTON,
SALLE D'APOTHICAIRERIE, MONTREAL
15 Août 1871.

COMMERCE.

Bureau de LA MINERVE,
Montréal, 15 Décembre 1871.

Temps beau.

Température à l'ombre observée par Chas. Hearn, Opticien, 242, Rue Notre-Dame, le 15 Décembre 1871.

8 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
11°	16°	14°

D'après le thermomètre à *maximâ* et *minimâ*.

Maximum.	Minimum.	Moyenne.
17°	7°	12°

D'après la marque du Baromètre :

9 hs. A. M.	1 h. P. M.	6 hs. P. M.
30/10	30/20	30/20

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

SERVICE D'OBSERVATIONS MILITAIRES DES E.-U.
Au profit du Commerce.

RAPPORT de la Température à 7.49 A.M., hier d'après les observations de l'Observatoire de Montreal, par C. Smallwood, M.D., L.L.D., D.C.L.

PLACES.	Baromètre.	Thermom.	Direction du vent.	Temps.	Pluie—Pouces.	Neige—Pouces.
Portland, Me	30.14	10	N	Clair.	0.18	....
Boston, Mas	30.13	13	N O	Nuageux	0.11	....
New-York, ville	30.15	25	N O	Nuageux	....	....
Washington, D. C.	30.15	20	N O	Nuageux	....	....
Key West, Flo	29.97	71	Calm	Brillar	....	....
Nouv.-Orléans, L	30.15	40	N	Nuageux	....	....
San Francisco, Cal	30.26	58	N	Clair.	....	....
Cleveland, O	30.13	8	S O	Fumeux	....	....
Détroit, Mich	30.07	25	S O	Nuageux	....	....
Chicago, Mich	30.10	15	S O	Nuageux	....	....
Indianapolis, Ind	30.12	18	E	Brillard	....	....
M Washington, NH	29.75	2	N O	Clair.	0.08	....
Leavenworth, Ks.	30.0	24	S	Fumeux	....	....
Galveston, Texas	30.28	41	N	Nuageux	....	....
Montréal	30.02	9	O	Brillard	....	....
Memphis, Tenn	30.22	33	N O	Clair.	....	....
Cheyenne, Wy. T.	29.25	37	O	Nuageux	....	....
Corinne, Utah	....	....	....	....	....	....

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 15 Décembre 1871.

L'Or ouvert à 109⅝, descendu à 000 et fermé a 109⅝.

Greenbacks ont été achetés de 9 à 00, et vendus de 0 à 8½ d'escompte.

Change sur New-York vendu de 8¼ à 00.

Change sur Londres de 9 à 9¼.

Traites d'Or pair à ½ d'escompte.

Gros Argent Américain de 5½ à 0 ; Petit de 6 à 0 ; Anglais 5¼ ; Imparfait $1.10 par once.

L. MARCHAND & FILS,
Courtiers, coin des Rues St. Jacques et St. François-Xavier.

(Par Télégraphe.)

New-York 15.

Les stocks ont été généralement très actifs aujourd'hui et se sont clos fermes.

L'or a été très ferme aujourd'hui à 109¼ et 109⅜, et à la fermeture les prix sont descendus à 109⅛ et 109¼.

NAVIGATION.

Informations Générales.

TÉLÉGRAPHIE SPÉCIALE DE "LA MINERVE."

Londonderry, 15.

Le steamer "North America de Portland a touché ici.

New York, 15.

Le steamer "Australia" de Glasgow est arrivé.

IMPORTATIONS.

Par le Grand Tronc Est :—

D Torrance & cie 5 cses thé, A Bélanger 1 bte, Bathgate & Frère 1 bte 5 bcts tabac, Crathern & cie 3 btes, J & Allen 70 pqts, J W Cassidy 46 balles verrerie, Geo Armstrong 4 btes, A J Scott 2 cses, C C Snowdon 1 caisse quincaillerie, Black & Lock 39 caques d'huile, Ordre 31 caques d'huile, J Lord & cie 108 cqs do, F Ritchie 55 qrts d'œufs, N Noran 2 qrts poissons, P J Dunack 1 do, L A Léonard 1 do, N Gagner 1 cague do, M L Lamoureux 1 do, A F Forest 1 qrt do, L Larivé 5 do 1 do homards, H Cawthorn 5 do poisson, M Latour 2 do, J Cutler 2 do, Beauford & Fils 3 btes 1 caque do, Wm Druf H 4 vieux poëles, J Cooper 1 bte 1 qrt poisson, T Cawthern 1 bte 1 qrt do, M Davis 2 btes 2 qrts do, F Lomer 1 bte 1 qrt do, D Laurent 1 bte 1 qrt do, C Pegnelas 2 btes 5 qrts do, N Quintal 50 qrts F Stewart 337 peaux vertes.

Par le Champlain :—

P Wood 7 btes 8 sacs coton, M & Baker 1 bte quincaillerie, I Gould 2 pianos 1 orgue, T Davis 3 sacs, H Cawthorn 8 sacs 2 btes d'huitres, J Fairie 1 cq 1 qrt verrerie, R Mitchell 1 bte, J Hutton 1 cq, G Barrington 11 btes 1 bte m'dise, Green & fils 5 sacs, C W Williams 1 qrt 1 bte m'dise, J Goulden 1 do, Davins & Bolton 2 do, M Foster 1 lot d'effets, Davis & cie 5 cs, Bathgate & frère 4 cs, D J J Murphy 27 qrts, A J Auger 1 bte.

Par le Grand-Tronc Ouest :—

D J Craig 6 qrts alcalis, T Gordon 2 do, Kingan & cie 2 do, A Bowman 200 qrts farine, M P Ryan 200 do, G Denholm 100 do, Grane & Baird 100 do, Banque Ontario 200 do, R S Oliver 100 do, H Chandler 100 do, A Bowman 1050 mts blé, G Wait 54 tins bourre, H Hogan 12 do, S Street 65 do, W C McDonald 13 bcts tabac, Gormely & frère 19 rlx cuir, Shaw & frère 30 do, J A Leclerc 50 do, W Bonnell 18 do, H Chandler 115 cochons abattus, R Mitchell 7 do, P Ferguson 4 do.

COTES DES FONDS.

STOCKS.	Vendeurs	Acheteurs	Transactions.
Banque de Montréal	251¼	250¾	— .. —
Banque Ontario	112¼	110	— .. —
Banque de l'A. B. du N.	....	110	— .. —
Banque de la Cité	91	90	— .. —
Banque du Peuple	114	111½	— .. —
Banque Molson	115	114	— .. —
Banque de Toronto	196½	193	— .. —
Banque Jacques-Cartier	121½	117	— .. —
Banque des Marchands	113	136¾	136 x div
Banque des Towns. Est	....	117	— .. —
Banque de Québec	118	114	— .. —
Banque Nationale	....	....	— .. —
Banque Union	112¼	111½	— .. —
Banque des Artisans	90	86¼	— .. —
Banque Royal du Canada	86½	101	— .. —
Banque Can. de Commerce	134	133¼	— .. —
Banque Métropolitaine	110	108½	— .. —
Canada Engine & Mach. Co.	....	....	— .. —
Cie. Minière de Montréal	2.00	1.55	— .. —
Huron Copper Bay	45	25	— .. —
Intercolonial Coal	85	79	— .. —
C. de F. Champ. et St. L.	30	27	— .. —
C. de F. Champ. et St. Laurent Bons 8 p. c.	....	100	— .. —
6 p. c. Sterling	....	90	— .. —
Cie. Télégraphe Montréal	197	192½	— .. —
Cie Télégraphe du Peuple	101	94½	— .. —
Cie Navigation Richelieu	220	215	— .. —
Cie de Nav. Canadienne	115	110	— .. —
Cie Chars Urbain	260	256½	— .. —
Cie du Gaz de la Cité	177½	177½	— .. —
Merchant's Exchange	101	90	— .. —
Mont. Dist. pr. Building S.	....	1.3	— .. —
Canadian Rolling Stock Co.	112¼	107½	— .. —
Cie de Cabriolets Montréal	....	....	— .. —
Stock de la Puissance	....	....	— .. —
Bons de la Puissance	....	....	— .. —
Cie d'Ass. sur le Feu de Qué.	....	....	— .. —
Deb. du Gouv't 6 p. c. stg.	....	....	— .. —
Déb. du Gouv't 6 p. c. cy.	....	....	— .. —
Déb. du Gouv't 5 p. c. stg.	99	97	— .. —
Déb. du Gouv't 5 p. c. cy.	..	..	— .. —
Bons du Hâvre de Montréal 8 p. c. cy.	....	....	— .. —
Bons du Hâvre de Montréal 7 p. c.	....	....	— .. —
Bons do 6½ p. c. dûs 82	....	....	— .. —
Hâvre de Montréal 6½ p. c.	103¼	103	— .. —
Bons du Hâvre de Québec, 6 p. c.	....	....	— .. —
Stock de Montréal 7 p. c.	117	114	— .. —
Stock de Montréal 6 p. c.	104	103	— .. —
Bons Corpor. de Montréal	101	100	— .. —
Bons Aqueduc de Montréal	101	100	— .. —

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109	@ 109¼
Privés do do	108¼	@ 110
Banque de New-York	00	@ 00
Privés do	00	@ 00
Traites en Or do	½ dis	@ par
Or de New-York, à Midi	109¼	@ 000

EDW. ALEX. PRENTICE,
Courtier,
No. 60, rue St. François-Xavier.
Montréal, 15 Décembre 1871.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 14 Décembre 1871.

FARINE, par quart de 196 lbs. :—

	$ c.		$ c.
Supérieure Extra	6 60	@	6 00
Extra	6 25	@	6 30
De Goût	6 05	@	6 10
Nouvelle Récolte Superfine, (Blé de l'Ouest)	0 00	@	5 90
Superfine Ordinaire, (Blé du Canada)	5 80	@	5 85
Farine Forte de Boulangers	6 00	@	6 20
Superfine Blé de l'Ouest (Canal Welland)	5 80	@	5 95
Superfine, Marques de la Cité (Blé de l'Ouest)	6 00	@	0 00
Superfine du Canada, No 2	5 45	@	5 50
Superfine des Etats de l'Ouest, No 2	5 45	@	5 50
Fine	4 90	@	5 00
Moyenne	3 50	@	4 00
Recoupes	3 00	@	3 50
Farine en sac du H. C. par 100 lbs	2 70	@	2 75
Farine en sacs de la Cité, (livrée)	2 90	@	2 92½

Il y a eu plus d'activité sur le marché ce matin, et les prix de quelques superfines ont été un peu meilleurs.

FARINE-D'AVOINE, par quart de 200 lbs.—Les cotes sont $4.75 à $5.00, selon la qualité.

BLÉ, par minot de 60 lbs.—Marché lourd. Les cotes sont nominales.

BLÉ-D'INDE, par minot de 56 lbs.—Les détenteurs demandent 65c pour les petits lots.

POIS, par minot de 66 lbs.—Les cotes sont, 82c à 84c, selon la qualité.

AVOINE, par minot de 32 lbs. — Marché tranquille. Les prix sont 30c à 32c.

ORGE, par minot de 49 lbs.—Marché ferme. Les cotes sont 55c à 60c, selon la qualité.

SAINDOUX, par livre.—Les cotes sont 10c à 10½c.

BEURRE, par livre—Marché tranquille. De l'Ouest en entrepôt, 13c à 15c ; Bon de l'Ouest, 16c à 18c ; De choix de l'Ouest, 21c à 23c.

FROMAGE, par livre.—Marché ferme. Les prix sont : Manufacture de choix, de 10c à 10½c. Nouveau, meilleur, à 10½c à 11½c.

LARD, par quart de 200 lbs.—Marché ferme. Les cotes sont : Mess (inspecté) $15.25 à $15.50. Mess mince, $14.00 à $14.50.

PORCS ABATTUS, par 100 lbs.—Les prix sont $5.25 à $5.70, suivant la pesanteur.

ALCALIS, par 100 lbs.—Fermes : Premières, $8.10 ; Secondes, $7.10 ; Troisièmes, $6.00. Perlasses, fermes ; Premières, $8.80 à $8.85 ; Secondes, à $8.40.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Corrigé par le Clerc du Marché Viger.

Montréal, 15 Décembre 1871.

Bœuf, 1re qualité	$7.00 à 8.00
" 2e et 3e	4.00 à 6.00
Vaches à lait	25.00 à 35.00
" extra	35.00 à 60.00
Veaux, 1e qualité	14.00 à 16.00
" 2e "	10.00 à 12.00
" 3e "	4.00 à 6.00
Moutons, 1re qualité	7.00 à 10.00
" 2e "	4.00 à 6.00
Agneaux, 1re qualité	4.00 à 5.00
" 2e "	3.00 à 4.00
Cochons, 1re qualité	0.00 à 0.00
" 2e "	0.00 à 0.00
Foin, 1ère qualité par 100 bottes	$11.00 à $15.00
2ème "	$10.00 à $12.00
Paille, 1ère "	$ 7.00 à $ 8.00
2ème "	$ 6.00 à $ 7.00

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New-York, 15.

Coton—De 20 à 00c.

Farine—Lourde ; reçu, 7,000 qrts, ventes, 7,000 quarts. Superfines, $5.85 à $6.10 ; Extras, $6.40 à $7.10.

Farine de Seigle—Sans changement.

Blé — Lourd et nominal ; reçu 6,000 minots, ventes 00,000 minots, de 1.51 à 1.53 pour No. 2 du printemps, 1.60 pour rouge d'hiver de l'Ouest, 1.62 à 1.65 ambre de l'Ouest, 1.77 pour blanc.

Seigle—Tranquille.

Blé-d'inde — Ferme ; reçu 19,000 minots, ventes 10,000 minots, à 78½c cents pour mêlé de l'Ouest, 00 à 78½c pour nouveau mêlé de l'Ouest, 78 à 79c pour vieux do.

Orge—Lourde. Reçu 14,000 mts.

Avoine — Lourde ; reçu 19,000 minots, ventes 27,000 mts, de 55½ à 56½ pour de l'Ouest et Ohio.

Lard—Sans changement, ventes 200 quarts, de 13.55 à 13.60 pour mess.

Saindoux—Ferme, de 9¼ à 9⅝ pour fondu à la vapeur, et à 9¾c au chaudron.

Beurre—De 11 à 33.

Fromage—De 11 à 14.

Pétrole—De 13½ à 00 pour crue ; 23 à 00 pour raffinée.

MARCHE DE CHICAGO.

(Par télégraphe.)

Chicago, 15.

Farine—Tranquille et sans changement.

Blé—Ouvert lourd et en baisse, No 1 du printemps à 1.25, No 2 du printemps à 1.19½, No 3 du printemps à 1.10, avarié de 1.04½ à 1.05.

Blé-d'inde—En bonne demande et prix baissés, ventes de No 2 mêlé à 47½c, avarié de 39 à 39½c.

Avoine—En bonne demande. No 2 à 31½, rejeté à 28c.

Seigle—Tranquille et sans changement, No 2 de 63 à 63½c.

Orge—Lourde et quelque peu baissée, No 2 du printemps à 61½c, No 3 do à 53c, avariée de 44 à 45c.

Lard—Ferme, de 13.20 à 13.25.

Saindoux—Tranquille et sans changement, à 8½c.

Porcs vivants—Actifs, les ventes ont été de 4.10 à 4.40.

Porcs abattus—Tranquilles et fermes, de 4.90 à 4.95.

Bœuf—Sans changement.

Reçu—6,000 quarts farine, 26,000 minots blé, 144,000 minots blé-d'inde, 32,000 minots avoine, 1,000 minots seigle, 22,000 minots orge, 26,000 porcs.

Expédiés—3,000 quarts farine, 1,000 minots blé, 21,000 minots blé-d'inde, 7,000 minots avoine, 1,000 minots orge, 1,000 minots seigle, 13,000 porcs.

MARCHES ANGLAIS.

(Par télégraphe.)

Londres, 15, 11-30 a.m.

Bons, émission de 1862, 93¼ ; vieille émission de 1865, 93⅝ ; émission de 1867, 96¼ ; 10-40, 91½.

Liverpool, 15, 10-30 a. m.

Coton, ouvert ferme ; Uplands, 10 ; Orléans, 10¼ à 10½.

Londres, 15, 1-30 p. m.

Consolidés, 92¼ , 92⅜ pour à termes.

Londres 15, 5 hs. p.m.

Consolidés fermés à 93¼ pour au comptant et 92⅞ pour à terme ; bons à 92⅞ pour émission de 1862, 93⅝ pour vieille émission de 1865, et 93⅝ pour émission de 1867 ex div ; 10-40 à 91½.

Paris, 15.

Rentes à 57 frs. 5 c.

Liverpool, 15.

Coton fermé tranquille, uplands à 10d, Orléans de 10¼d à 10½d.

Ventes 15,000 balles, dont 5,000 pour la spéculation et l'exportation.

Les dernières nouvelles de Manchester sont moins favorables, ce qui cause une très grande lourdeur sur le marché ici.

Suif à 46s 6d.

Département des Douanes

OTTAWA, 11 Novembre 1871

L'escompte autorisé sur les Envois Américains jusqu'à avis contraire, est de 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.
85

Madame Denis Leduc

ÉLÈVE DE Mme. PETITPAS

PROFESSEUR DE CHANT ET DE PIANO

No. 86,—Rue Sanguinet,—No. 86.

8 Août.

Banque Métropolitaine

[METROPOLITAN BANK.]

AVIS est par les présentes donné qu'UN DIVIDENDE au taux de HUIT PAR CENT par année, sur le Fonds Capital payé, a été ce jour déclaré et il sera payable à la Maison de Banque en cette ville, le et après le

SECOND JOUR DE JANVIER PROCHAIN

Le Dividende compte de la date de l'ouverture de la Banque, le 10e jour de Juillet et sur les paiements subséquents de leurs dates.

Le livre de transport sera fermé du 16 au 31 Décembre prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,
A. S. HINCKS,
Caissier.

Montréal, 27 Novembre 1871.—60 B

COMPAGNIE D'ASSURANCE

North British and Mercantile

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

Établie en 1809.

Capital payé	$ 1,250,000
Fonds total accumulés	16,430,845
Revenu Annuel	4,846,665

Bureau Général pour le Canada :

72, Rue St. François-Xavier, Montréal, 72

DIRECTEURS-GÉRANTS :—MM. McDOUGALL ET DAVIDSON.

DIRECTEURS ORDINAIRES :—Hon. Thomas Ryan, Sénateur ; Louis Beaudry, Ecr., Directeur-Gérant de la Cie. du Gaz ; Gilbert Scott, Ecr. ; MM. Wm. Daw & Cie ; Damase Masson, Ecr., (D. Masson & Fils) ; R. B. Angus, Ecr., Directeur-Gérant de la Banque de Montréal.

WILLIAM EWING, Inspecteur.

P. R. FAUTEUX } Sous-
G. ROSS ROBINSON } gents.

Dans le Département du Feu, la Compagnie assure les propriétés de toute description à des taux modérés de Prime.

Dans le Département de la Vie, quatre-vingt neuf pour cent des profits est partagé entre les personnes assurées sur une échelle de proportion.

On peut obtenir des informations et des ordres au Bureau Général ou des Sous-Agents.

Montréal, juin 1871.—235 a k

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DITE

"ANDES"

CINCINNATTI

FONDS CAPITAL ET SURPLUS
AU-DESSUS DE
$2,000,000

PERTES DE CHICAGO
$850,000
PROMPTEMENT PAYÉES

Le large Capital et le surplus de la Compagnie *ANDES*, par la promptitude apportée au règlement des Pertes, et la forme libérale de sa police, ainsi que la grande expérience de son Président, M. J. B. BENNETT, a un titre puissant à la confiance et à l'appui du public.

Les Polices sont écrites et délivrées immédiatement pour toutes classes d'Assurances de Propriétés dans la ville ou la campagne, aux prix les plus réduits qui puissent être demandés en assurant un réglement immédiat en cas de Perte.

Tarif spécial pour les habitations de campagne. Polices libérales sur tous les Risques.

Pour informations et tarifs, s'adresser à

N. P. HARRINGTON
AGENT,
235, Rue St. Jacques, Montréal

11 Décembre.—m k 78

COMPAGNIE D'ASSURANCE

AGRICOLE

N'ASSURE QUE LES FERMES ET RESIDENCES DÉTACHÉES

Elle obtint sa Charte et commença ses affaires en 1853.

CAPITAL ET SURPLUS - - $650,000.00

DEPOT DU GOUVERNEMENT $100,000 0

Bureau : 235, Rue St. Jacques

MONTREAL

E. H. GOFF,
Agent-Général.

DIRECTEURS CANADIENS

Col. ASA WESTOVER, Dunham, Que.
B. BENOIT, Ecr., M.P., St. Hubert, Que.
HON. LOUIS ARCHAMBAULT Ministre d'Agriculture,
HON. FRANK SMITH, Sénateur, Toronto.
JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R. et M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne, Toronto.
JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Cie Toronto.)
ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

Elle Assure contre les Pertes et Dommages par le Tonnerre, que le feu prenne ou non. Ce trait distinctif de l'Assurance a pris naissance avec la Compagnie. Aucune autre Compagnie, en Canada, donne cette garantie aux Détenteurs de Polices.

G. A. GAUVIN, Agent Spécial, Montréal
T. LEFEBVRE, Laprairie.
U. DORVAL, Joliette.
J. B. DELAGE, St. Césaire.

28 août. 296—sm n A Ek

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Commercial Union

19 & 20 CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL - - - - - £2,500,000 STG

DÉPARTEMENT DU FEU

Réglement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaire

DÉPARTEMENT SUR LA VIE

Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 0d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois avec que la mort de l'assuré a été prouvée.

Surintendant :—A. TELLIER.
FREDERIC COLE *Secrétaire*.
MORLAND, WATSON & Cie.,
Agents généraux pour le Canada
BUREAUX : 385 et 387 Rue St. Paul, Montréal
7 Juillet 1871 199—6 k

BANQUE UNION DU BAS-CANADA

(*Union Bank of Lower Canada*)

AVIS

Est par les présentes donné qu'un Dividende ordinaire de

QUATRE PAR CENT

sur le Fonds Capital de cette Banque a été déclaré pour les six mois courants, payable au Bureau Principal et succursales de la Banque, le et après le

Second Jour de Janvier prochain

Les livres de transport seront fermés du 16 au 30 décembre prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,
P. MACEWEN,
Caissier.

Québec, 28 Nov. 1871.—71 m

AVIS.

Les soussignés DIRECTEURS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL, appellent par les présentes une

Assemblée Générale Spéciale

des Actionnaires, qui aura lieu à la MAISON DE BANQUE, en la Cité de Montréal, à UNE heure P. M.,

Mardi, le neuvième jour de Janvier

prochain, pour décider sur une augmentation du Fonds Capital de la Banque en accord avec la cinquième clause de l'"Acte concernant les Banques et les affaires de Banques."

E. H. KING,
HENRY THOMAS,
DAVID TORRANCE,
T. E. CAMPBELL,
J. G. MACKENZIE,
PETER REDPATH,
G. W. CAMPBELL,
GEORGE STEPHEN,
Directeurs.

Banque de Montréal,
Montréal, 21 Novemb. 1871. 67 1

TRANSPORT DES MALLES

BUREAU DE POSTE, Montréal, 15 Décembre 1871.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8 & 11	......	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
8 & 11	......	Province d'Ontario....(a)	7.00	6.45
......	......	Rivière Ottawa par route	7.00	......
		QUÉBEC.		
......	......	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur	......	......
8.00	......	Québec, Townships, C F 3 Rivières, Arthabaska et Rivière du Loup	....	7.00
......	2.00	St Rémi et Hemmingford	......	2.00
8 & 11	2.00	St Hyacint. et Sherbrooke	6.00	1.00
10.00	......	Do St. Jean et Rouse's Pt	......	2.30
10.00	......	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt	......	2.00
		MALLES LOCALES.		
11.00	......	Beauharnois (route)	6.00	......
11.00	......	Chambly (aussi 6 A.M.) et St. Césaire	......	1.30
11.00	......	Contrecœur, Varennes et Verchères	......	1.30
11.00	......	Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	......
10.00	5.45	Huntingdon	6.00	2.00
9.30	2.00	Lachine	6.00	2.00
10.00	......	St. Lambert	......	2.00
9.30	2.15	Laprairie	......	7.00
11.00	......	Longueuil	6.00	1.30
......	......	N. Glasgow & St. Récollet	7.00	......
......	6.15	Terrebonne & St. Vincent	7.00	3.00
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
......	1.30	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle Rivière	7.00	......
......	2.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse	7.00	......
8&10	......	St. Jean & Station St. Armand	8.00	2.00
8.00	......	Trois-Rivières par la Rive Nord	......	1.30
		PROV. MARITIMES.		
......	......	N.-Brunswick et Isle P E.	......	7.00
......	......	Halifax, N.-E.	......	7.00
		Les malles pour T.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les lundis alternatifs à partir du 20 Nov.		
		ÉTATS-UNIS.		
8&9½	......	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine	8.00	2.15
8&9½	......	New-York et les Etats du Sud	......	2½&7
8&9½	......	Island Pond, Portland et le Maine	......	12½&7
8 & 11	......	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba	7.00	6.45

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, &c., payés d'avance *via* N.-York, sont expédiées chaque jour à New York d'où partent les autres malles :
Pour Havane et Indes Occidentales *via* Havane, tous les Jeudis P. M. 2.15
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 28ème jour de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE.

Par la ligne Canadienne.. Vendredi 7.00
Par la ligne W. & G. *via* New-York ...... Lundi 7.00

(*b*) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts jusqu'à 7.30 A.M. et 7.30 P.M.
do ouverts jusqu'à 1.35 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a.m., 1.00 p.m., 6.00 p.m. et 9.00 p.m.
Le Dimanche à 9.00 p.m.

LIGNE ALLAN

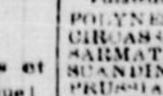

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72 — ARRANGEMENTS D'HIVER — 1871-72

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à la Clyde, en fer à double engin.

Vaisseaux.	Ton	*Commandants*
POLYNESIAN	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN	3400	[En construction.]
SARMATIAN	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN	2650	Capt. Graham.
PERUVIAN	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN	3134	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN	1784	Capt. Miller
CORINTHIAN	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID	650	Capt. E. Scott,
ST. ANDREW	1432	Capt. H. Wylie
ST. PATRICK	1207	Capt. Stephen
NORWAY	1100	Capt. C. N. Mylins
SWEDEN	1150	Capt. Mackenzie

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Portland chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyées de Portland :—

Hibernian	2 Déc.
Moravian	9 Déc.
Sarmatian	16 Déc.
Prussian	23 Déc.
Nestorian	30 Déc.
Scandinavian	6 Janv.
Hibernian	13 Janv.
Moravian	20 Janv.
Sarmatian	27 Janv.

Prix du Passage de Portland :—

Cabine	$70 à $80
Entrepont	$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW devront faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret autres détails, s'adresser

A Portland, à J. L. FARMER, ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLANS, RAE & Co., au Hâvre, à JOHN M. CURRIE, 21, Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMANN & ZOON ; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO ; à Belfast, à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17, Gracechurch Street ; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLANS BROS. James Street. ou à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.
9 Décembre. 72—r

Cie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

1871 — ARRANGEMENTS D'HIVER — 1872

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit :—

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à ...... 8.00 A.M.
Express de Nuit do de ...... 8.00 P.M.
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires ...... 4.00 P.M.
Train Mêlé pour Kingston ...... 6.00 A.M.
Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.00 A.M. 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M. Le train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires ...... 7.00 A.
Express pour Boston via Vermont Central ...... 9.00 A.M.
Express pour New-York et Boston via Vermont Central à ...... 3.30 P.M.
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en Jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les Steamers du Lac Champlain ...... 3.00 P.M.
Train de la Malle pour Island Pond, et les stations intermédiaires ...... 2.00 P.M.
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à ...... 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Montréal, 8 Novembre 1871.—52

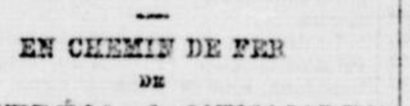

Extension du Chemin de Fer Harlem

CHANGEMENT D'HEURES

EN CHEMIN DE FER
DE
MONTRÉAL A NEW-YORK

Les Passagers partant par l'Express de 3.45 de MONTRÉAL, peuvent prendre des Chars Dortoirs à ST. ALBANS et se rendre à NEW-YORK sans changement.

On peut obtenir des Billets de F. PICARD, Bureau Général des Billets, vis-à-vis le St. Lawrence Hall, Montréal, ou au Bureau des Billets, au Dépôt du Chemin de Fer le Grand Tronc.

J. R. FAULKNER
Assist.-Surint.

28 juin.—212

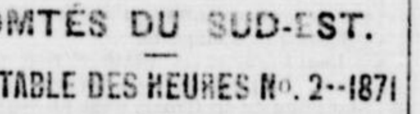

JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTÉS DU SUD-EST.

1871--TABLE DES HEURES No. 2--1871

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :—

ALLANT AU NORD.	Dis	No. 1 Malle.	No. 3 Frêt.
		A. M.	A. M.
Richford, Vt. ...... Dép	....	6.10	6.10
Abercorn	2½	6.20	6.25
Sutton Flat	8	6.40	6.55
Emerson's	11½	6.50	7.15
West Brome	15½	7.06	7.35
Sweetsburgh	18	7.20	7.50
Cowansville	20½	7.30	8.10
East-Farnham	24	7.40	8.30
Brigham	23	7.50	8.40
Farnden	29	7.55	....
West Farnham	33½	8.10	9.10
St. Jean	....	8.55	....
Montréal ...... Arr.	....	9.50	....

ALLANT AU SUD.	Dis	No. 2 Malle.	No. 4 Frêt.
		P. M.	A. M.
Montréal ...... Dép.	....	3.00	...
St. Jean	....	4.30	....
West Farnham	....	5.15	10.30
Farnden	4½	5.30	....
Brigham	7½	5.35	11.00
East Farnham	9½	5.45	11.20
Cowansville	13½	5.55	11.45
Sweetsburgh	15½	6.05	11.55
			P. M.
West Brome	18	6.20	12.10
Emerson's	22½	6.35	12.30
Sutton Flat	25½	6.45	12.50
Abercorn	31	6.56	1.20
Richford, Vt. ...... Arr.	33½	7.05	1.30

Les Passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean, avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

☞ Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Frêt circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

☞ Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Frêt.

☞ Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au sud.

A. B. FOSTER,
GÉRANT.

Waterloo, P.Q., 2 Novembre 1871

AVIS.

MADAME PIERRE DESCHAMPS, ci-devant de la rivière Beaudet, continuera à remettre les membres fracturés et à replacer les nerfs, &c.

Consultation tous les jours au No 33, Carré Chaboillez, Montréal.

12 déc—m k 79

AVIS.

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il SOIGNE et GUERIT le MAL DE MATRICE sans remède et sans causer la moindre douleur, et en garantit la guérison, quelqu'en soit ravité.

ANTOINE ST. JEAN,
382 rue Ste. Marie Montréal.

Février — 18m

AVIS.

Demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session, pour incorporer l'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS, de Montréal comme société littéraire, scientifique et de discussion, avec pouvoir de posséder des biens pour un montant de trente mille piastres et droit d'unir toute autre société à l'Institut Canadien-Français ou de s'unir à toute autre société.

Montréal, 23 Octobre 1871. 79

AVIS

Est donné par les présentes que la COMPAGNIE DE LA PÊCHE AU LOUP MARIN DU CANADA ET DE TERRENEUVE fera application au Parlement du Canada à sa prochaine session pour obtenir un Acte d'incorporation avec pouvoir de construire des navires et des vaisseaux et de faire le commerce du loup marin et d'autres poissons et de transporter le fret et les passagers au delà des mers.

Montréal, 9 Décembre 1871. 79—m

AVIS

Les soussignés donnent avis qu'ils feront application à la Corporation pour ériger un engin à vapeur sur leur propriété, rue Perthuis No. 16.

LANCIAUX & PAQUETTE.
6 décembre 1871.—15 da k

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
W. H. RICE & FILS, de Montréal,
Faillis.

Une Feuille de Dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1871, après quoi, le Dividende sera payé.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 29 Novembre, 1871. 72—ds

CANADA,
Province de Québec,
District de Terrebonne

Sous l'Acte des Faillites de 1869

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

Ste. Scholastique, vendredi, le premier jour de Décembre mil huit cent soixante et onze.

DURANT LA VACANCE.

No. 1.

IN RE CLOVIS QUEVILLON, commerçant de Terrebonne, dit district, Failli.

ET

JOSEPH BARSALOU, Encanteur, de Montréal, district de Montréal,
Créancier-Requérant.

Il est ordonné sur la requête du dit créancier requérant, qu'une assemblée des créanciers du dit failli, Clovis Quevillon, soit tenue au Palais de Justice, dans le village de Ste. Scholastique, dit district, MERCREDI, le TROISIÈME jour de JANVIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi, pour destituer le syndic actuel, Tancrède Sauvageau, et nommer un nouveau syndic à la dite faillite, aux lieu et place du dit Tancrède Sauvageau.

Par ordre,
JULES R. BERTHELOT,
P. C. S.
73

Province de Québec,
District de Montréal.

Sous l'Acte des Faillites de 1869

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Vendredi, le premier jour de Décembre 1871.

Présent :
L'Honorable M. le Juge BERTHELOT.

No. 52.

IN RE PIERRE LAURENT, de la cité de Montréal, commerçant, Failli.

ET

HENRY THOMAS, Ecuier, de la dite Cité
Créancier-Requérant.

Il est ordonné sur la requête du dit créancier requérant qu'une assemblée des créanciers du dit failli, Pierre Laurent, soit tenue dans la salle des faillites, pour les affaires en faillites, au Palais-de-Justice, en la cité de Montréal, SAMEDI, le VINGT-TROISIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à ONZE heures de l'avant-midi, pour destituer le syndic actuel, Tancrède Sauvageau, et nommer un nouveau syndic à la dite faillite aux lieu et place du dit Tancrède Sauvageau.

[Par ordre,]
HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.
75 da

Acte concernant la faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de

VICTOR LACHAMBRE de Waterloo, marchand
Failli.

GEORGE BOUCHER, de Montréal, marchand de cuir,
Failli.

AUGUSTIN LABBÉE, de Montréal, charpentier de navire,
Failli.

Je, soussigné, Andrew B. Stewart, syndic officiel, donne par le présent avis que le cinquième jour de Décembre 1871, à une assemblée appelée dans ce but, j'ai été nommé syndic aux faillites du dit Vict Lachambre, du dit George Boucher et du dit Augustin Labbée, aux lieu et place de Tancrède Sauvageau, absent.

A. B. STEWART,
Syndic.

6 déc.—75 ds

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de

JOSEPH DUQUETTE, commerçant de bois du village de Lachine, dans le comté de Jacques-Cartier,
Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à la résidence du failli, au village de Lachine, SAMEDI, le VINGT-TROISIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à UNE heure de l'après-midi, pour recevoir un état de ses affaires et pour nommer un syndic.

L. FOREST,
Syndic Provisoire.

Lachine, 6 Décembre 1871.—75 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

GAGNON, JACKSON & CIE.,
Faillis.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au VINGT-UNIÈME jour de DÉCEMBRE courant, après quoi le dividende sera payé.

JAMES TYRE,
Syndic.

Montréal, 7 Décembre 1871.—77 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de

BURNETT & MATHER, de la cité de Montréal, hôtelliers, tant individuellement que comme associés, commerçants,
Faillis.

Les créanciers des dits faillis sont par les présentes notifiés de s'assembler à mon bureau, à Montréal, JEUDI, le VINGT-UNIÈME jour de DÉCEMBRE courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour aviser le syndic sur la disposition des biens et l'arrangement des affaires de la faillite en général

JAMES TYRE,
Syndic.

Montréal, 8 Décembre 1871.
99, rue St. François-Xavier. 77 ds

Acte concernant la Faillite 1869

No. 2?4

WILLIAM MOLSON et ALEXANDER MOLSON, tous deux de la Cité et District de Montréal, Ecuiers, en leurs qualités d'Exécuteurs et curateurs à la succession de feu l'Honorable John Molson, décédé, en son vivant de Montréal susdit.

Demandeurs,

vs.

CHAMPION BROWN, de la Cité et District de Montréal, Ecuier en sa qualité d'Exécuteur et Administrateur de la succession de feu John Patton, décédé, en son vivant du même lieu, Marchand de porcelaine et faïence,

Défendeur ès-qualité.

Un bref de Saisie a émané en cette cause.

M. A. SANBORN
Député Shérif.

Montréal, septième jour de Décembre 1871. 77

Acte concernant la faillite 1869

JOHN W. PECKETT, de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis de l'Amérique,

Demandeur ;

vs.

JACQUES ALEXIS PLINGUET et JEAN-BAPTISTE ÉRIGÉ dit LAPLANTE, tous deux de la Cité et District de Montréal, Imprimeurs, et associés, faisant affaires comme tel à Montréal susdit, sous les nom et raison sociale de "Plinguet & Laplante."

Défendeurs.

Un Bref de Saisie a émané en cette cause.

M. H. SANBORNE,
Député-Shérif.

Montréal, onzième jour de Décembre 1871—79

LA CIE. MANUFACTURIÈRE JOSEPH HALL

(FONDÉE EN 1851.)

LA FABRIQUE DE MACHINES

JOSEPH HALL

PROPRIÉTAIRE,

Oshawa, Ontario

Notre nouvelle Boîte en Fer (Floom) brévetée

FABRIQUE LA

Roue double Hydraulique (Turbine) Leppel Brevetée.

Nous sommes les seuls fabricants qui puissent fournir la véritable Roue Leppel en Canada, comme le fait voir le certificat suivant :

Springfield, Ohio, 25 déc. 1868.

C'est avec plaisir que nous annonçons au public canadien que nous avons vendu et fourni à M. F. W. Glen, d'Oshawa, Ontario, des Dessins, des Modèles, des Moules, des Mesures et toutes autres choses nécessaires pour construire notre célèbre double Roue Turbine Hydraulique, inventée par James Leppel et connue sous le nom de "Roue Leppel."

Nous ne fournissons à aucune autre Manufacture les moyens de la fabriquer. Sans l'information que nous avons donnée à M. Glen, personne ne peut bien construire nos Roues, et nous conseillons aux Canadiens de n'acheter nos Roues que de lui. Les avantages de M. Glen ne peuvent être surpassés, et nous sommes sûr qu'il construira une Roue qui donnera une entière satisfaction. Nous le recommandons donc aux Canadiens avec une pleine confiance certains que nous sommes qu'il fabriquera une Roue égale de toute manières à la nôtre.

Signé : JAMES LEPPEL & Cie

GARANTIE

Nous sommes prêts à fournir les roues hydrauliques, garnitures, arbres de couche, poulies et tout le mécanisme indispensable pour les faire mouvoir ; et si après un essai de deux mois ils ne satisfaisaient pas le public, nous les reprendrons, en payant les frais de transport et en remettant l'argent qui nous aurait été donné. Si par hasard quelques-uns n'étaient pas satisfaits de la roue, et ne pourraient la changer en un certain temps sans y perdre dans leurs intérêts, nous leur permettrons de se servir de tout le mécanisme pendant un temps raisonnable (n'excédant pas un an) sans leur charger aucun prix, afin de pouvoir changer sans leur faire tort en aucune manière.

Nous donnons ci-dessous les noms de ceux qui se servent de quelques-unes de nos roues, et nous invitons tous ceux qui désireraient en acheter à correspondre avec eux :—

David Arnold	Dawn
Thomas Arkell	Arkell
Boucher & Anderson	Georgina
Bowman & Pringle	Avening
William Beam	Oshawa
A Buntin & Co.	Valleyfield
A Carbeau	St Davids
N Barnhart	Toronto
J B Bickell	Columbus
Wm Barness	Bangor
A J Buck	Norwood
Wm Broomfield	Eddystone
J M Brace	Hubbel's Falls
Christopher Borrell	Stanley Mills
Jackson Bricker	Waterloo
J Craveth	Lescard
U W Card	Cannington
James A Close	Napanee
A & J Clemens	Hespeler
A Chown	Kingston
James Dyer	Perrytown
John Dyer	Uxbridge
Diamond & Diamond	Belleville
Samuel Davidson	Lindsay
C E Drewry	Mountain View
M Davern	Napanee
James Elliot	Port Hope
Nicholas Egan	Tottenham
Rufus Everts	Everton
Robert Forsyth	Montréal
Francis Frères	Brooklin
Farrand & Miles	Campbellford
S J Green	Greenwood
Joseph Gould	Uxbridge
William Gemlo	Glasgow
Gibbs & Frère	Oshawa
H & G Greenwood	Grafton
Wm Hilier	Enniskillen
Hilliard & Dixon	Peterborough
G B Hall	Québec
Hunter Frères	Almonte
Capt R T Raynes	Montréal
John Haggart	Perth
John Helliwell	Highland Creek
Heath & Horton	Forestville
R T Harrison	Brooklin
Irwin & Boyd	Port Hope
John Ingles	Guelph
A Loomis	Sherbrooke
James Lee	Orono
Calahan Lent	Newcastle
J C Langmann	Craighurst
Hugh Monroe	Cannington
J W Marsden	Newmarket
John McDougall	Montréal
Wm Murray	Mill May
John McRae	Renfrew
McDowall & Strahs	Demorestville
Samuel Merner	N. Hamburg
Isaa Moleland	Elora
John McEachern	Renfrew
John McEachern	Sherbrooke
John Nichol	Broomfield
Wm Noxon	Montréal
John Parish	Bowman
Wm Pottor	Leeds
Richard Pirn	Sherbrooke
William Press	Duffin's Creek
James L Palmer	Québec
Pemberton & Cie	Brigham
S L Purdy	Montréal
Peck, Beny & Co.	Wick
James Ruddy	Elora
A D Ross	Almonte
H & W Rosamand & Cie	Claremont
John Russell	Oshawa
Edward Smith	Bowmanville
Moses Smith	Norwood
Thos W Stephenson	Coningwood
Staples & Shulenber	Bangor
E & J H Smith	Oshawa
Alex Small	Grafton
Thos Stephenson	Normandale
George Stacey	Montréal
John Smith	Montréal
Peter Simpson	Smith's Falls
Charles Smith	Warkworth
R Staples	Cobourg
Tho S Summerville	Belfast
Stephenson & Easton	Brampton
Torr Bros	Mount Albert
John Thompson	Brooklin
Wm Tuer	Hayden
David Towns	Bowmanville
P W Wood	Montréal
T P White	Whitevale
Wm Ward	Greenville

Pour plus amples informations, adressez-vous

F. W. GLEN, Président,
Oshawa, Ontario

Nous manufacturons aussi des MACHINES A VAPEUR, portatives et fixes, et des BOUILLOIRES de toutes sortes et de toutes dimensions.

Machines de Scierie de toutes sortes, anglaises et américaines.

Scies patentées oscillantes de Swartwout & Mulay.

Scies circulaires se plaçant à la main et d'elles-mêmes.

Taillants simples et doubles.

Machines à Moulins à Farine de toutes sortes avec les dernières améliorations.

Galets, Machine Gouvernantes et Rabots

Machines pour Douves et Lattes.

Machines pour le bois de toutes sortes.

Machines de toutes dimensions pour tourner et forer.

Machines à percer et Métiers à tisser, Tailleurs d'écrous.

Machines pour fendre le cuir et Meules à affiler.

Presses à la main d'imprimerie de Washington.

Presses à Pouvoir de Gordon.

Presses Cylindriques de Taylor.

Tailleurs de Papier ; Régulateurs de Machine à Vapeur.

Arbres de Couche et Poulies.

Pendants s'ajustant eux-mêmes, avec des se huilant elles-mêmes.

Fontes de toutes sortes en cuivre et en fer.

Nouvelles Machines de toutes sortes faites au commande.

Patrons de toutes descriptions manufacturés quand on le désirera.

On garantira toutes Machines pour être faites avec les meilleurs matériaux et par des ouvriers très habiles.

Pour plus amples informations, s'adresser à

F. W. GLEN Président.
Oshawa, Ontario

18 sept.—267 r